

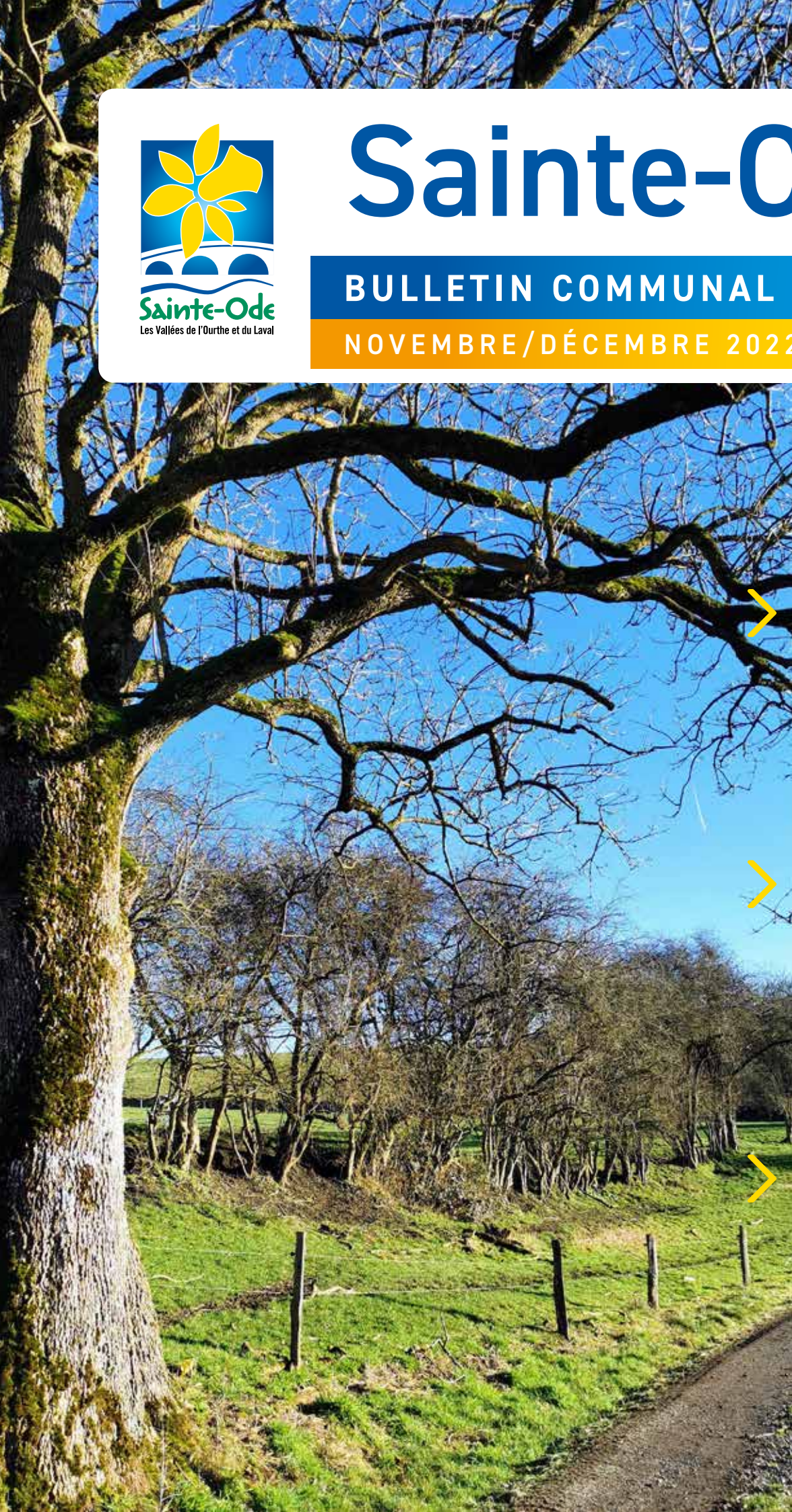


# Sainte-Ode



BULLETIN COMMUNAL

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2022



Des nouvelles  
du Service Travaux



Hommages à  
Marie-Henriette  
Schmitz et  
Claudine Valentin



Sportifs à l'honneur





# SOMMAIRE

## VIE COMMUNALE

Marché Fermier des 3 communes .....	03
Conseils communaux	04-05
Service Travaux .....	06-07
Collège communal .....	08
Service à la Loupe .....	09
Hommage .....	09>11
ADL .....	12-13
Énergie .....	14-15
Services administratifs .....	16>19
Nature - Environnement .....	20>23
Province .....	24
Petite Enfance - Entraide .....	25
Événements .....	26-27

## VIE ASSOCIATIVE

Associations .....	28
Sportifs à l'Honneur ....	29
Noël - Si Sainte-Ode .....	30
Agenda .....	31

## INFOS

### HORAIRES SERVICE POPULATION

Lundi .....	9h à 12h30
Mardi .....	9h à 12h30
Mercredi .....	9h à 12h30
Judi .....	9h à 12h30 - 13h30 à 19h
Vendredi .....	9h à 12h30
Permanence chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h00	

### HORAIRES AUTRES SERVICES

Lundi .....	9h à 12h30
Mardi .....	9h à 12h30
Mercredi .....	9h à 12h30
Judi ...	9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Vendredi .....	9h à 12h30

### NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute urgence  
communale, un membre  
du Collège à votre  
disposition 24/24 !

**0474 68 68 68**



# Editorial

Nous arrivons tout doucement au terme de cette année 2022. Même s'il est encore un peu tôt pour en faire le bilan, au niveau du service travaux, on peut déjà faire l'inventaire du boulot qui a été accompli par toute l'équipe au long de cette année.

Certains aménagements avaient débuté il y a quelques temps déjà et ont été terminés récemment. Pour une meilleure mobilité, on peut maintenant compter sur le mono-bande qui rejoint Tillet à Amberloup. Beaucoup d'entre vous ont déjà eu l'occasion de le parcourir et même si certains y trouvent quelques points négatifs, les retours des promeneurs à vélo ou à pied accompagnés d'enfants dans les poussettes sont plus que positifs. Notons aussi que pour poursuivre cette liaison, celle entre Amberloup et Lavacherie débutera en 2023. En effet, l'ordre de commencer les travaux est fixé pour la mi-janvier.

Toujours dans l'aspect mobilité, l'aménagement du centre du village de Tillet par la pose de trottoirs et la réfection de la route vient également de se terminer.

La sécurité routière est également au cœur de nos priorités, comme nous l'avions annoncé dans notre programme électoral. Avec les conseils de la Région wallonne, certains aménagements vont être entrepris dans les semaines à venir. Ainsi, devant les écoles de Lavacherie, Tillet et Rechrival, des chicanes destinées à réduire la vitesse des automobilistes vont être installées. A Sprimont également, un dispositif de marquage au sol attirera bientôt l'attention sur l'arrivée devant une école.

D'autres aménagements seront faits à des endroits dangereux : places de parking devant certaines maisons dans des rues où la vitesse est trop élevée, chicane devant l'église d'Amberloup, renforcement de la signalisation aux abords de casse-vitesse déjà en place,...

En ce qui concerne la propreté, nos ouvriers sont actuellement occupés à nettoyer les filets d'eau dans toute la commune avant le passage de l'hydrocureuse. Tonny vient d'être terminé.

Notre commune compte beaucoup de villages, ne vous impatientez pas, leur passage devant chez vous ne saurait tarder !

L'enlèvement des déchets sauvages le long des routes prend également beaucoup de temps et nous ne saurions malheureusement être partout. « Mais ne dit-on pas que la propreté d'un chemin ne dépend pas de celui qui l'entretient mais de celui qui l'emprunte ?? ».

Enfin, en ce mois de novembre, comment ne pas aborder le point des cimetières. Nous avons conscience que ces endroits sont importants et qu'il faut les maintenir en bon état. C'est ainsi que les cimetières d'Aviscourt et de Lavacherie ont été réaménagés et sont maintenant terminés. A Tillet, en attendant les futures allées termaquées, le colombarium a été agrandi et remis à neuf. Prochainement, ce sont ceux de Rechrival, Magerotte et Houmont qui subiront quelques travaux d'amélioration des allées et du cadre général également.

Enfin, je ne voudrais pas terminer cet édito sans parler du fauchage le long des routes durant cet été. Vous avez été nombreux à nous signaler des retards dans l'exécution de celui-ci. En effet, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle machine qui aurait dû arriver au printemps. Malheureusement, nous ne l'avons reçue que dans le courant du mois de septembre. Nous avons donc dû travailler tout l'été avec du matériel qui n'était plus très performant et cela s'est remarqué. A l'avenir et avec le nouveau matériel, cela ne devrait plus se produire.

Nous ne manquerons pas de vous faire part de nos futurs projets dans les mois à venir, toujours dans le but d'améliorer le bien-être dans notre belle commune.

En attendant, je vous souhaite de profiter des derniers beaux jours et rayons du soleil malgré le froid, pour recharger vos batteries avant l'hiver !! Au plaisir de discuter avec vous,

**CHRISTOPHE THIRY**  
*Premier Echevin*



# VIE COMMUNALE

## MARCHÉ FERMIER DES 3 COMMUNES

### LE MARCHÉ FERMIER DES 3 COMMUNES SE MET EN MODE MARCHÉ DE NOËL EN DÉCEMBRE !

Habituellement, on retrouve au marché fermier une dizaine de producteurs de la région. Ceux-ci vous proposent, tous les premiers vendredis du mois, des produits de base tels que des produits laitiers, de la viande, du pain, des légumes, etc.

En décembre, plusieurs artisans viendront proposer leurs réalisations afin de donner au marché fermier un petit air de Noël. Saint Nicolas nous rendra également visite durant le marché afin de récompenser les enfants sages.

*Le marché est organisé par l'ADL tous les premiers vendredis du mois (sauf janvier, juillet, août) de 17h00 à 20h00 à la salle du Foyer à Tenneville (sous l'église).*

*Envie d'amener vos idées pour l'organisation des marchés ? Nous serons heureux de vous accueillir ! Prenez contact avec l'ADL*

**Pierre-Yves FAYS • 0474/43.43.05**  
[adl@sainte-ode.be](mailto:adl@sainte-ode.be)

### Les producteurs du marché



- Le Rucher Paisible** : miel de terroir et produits dérivés
- Editions Memory** : maison d'édition
- La Chèvrerie de Mierchamps** : fromages de chèvre bios et légumes bios de saison
- La Ferme d'Antan** : yaourts et fromages de vache et de chèvre
- La Boucherie Keirse** : viandes et charcuteries (boeuf, agneau, porc) en biodynamie
- Les Saveurs du Pays de Marche** : fromages vache à pâte dure
- La Ferme du Gevray** : pains, brioches, baguettes de froment et épeautre à la levure.
- Les Tisanes de la Strange** : tisanes, sirops et gelées
- Les Pieds sur Terre** : légumes bios, pâtes aux oeufs et oeufs
- Oxfam** : produits issus du commerce équitable
- Lesterny Bire Compagnie** : bière blonde Lu Rnäd
- La Reine du Burger** : hamburgers maison

Et régulièrement un producteur plus éloigné ou un artisan local en invité



## Le marché du 2 décembre...

### se met en mode "Marché de Noël"

Plusieurs artisans invités

&

Visite du grand Saint pour les enfants sages... ou presque !





# VIE COMMUNALE

## CONSEILS COMMUNAUX

Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur : [www.deliberation.be/sainte-ode](http://www.deliberation.be/sainte-ode)

### SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 AOÛT 2022

#### PRÉSENTS :

**Andréa DUPLICY**, Conseillère-Présidente

**Pierre PIRARD**, Bourgmestre,

**Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON,**

**Catherine POOS-SIMON**, Echevins ;

**Laurence PIERLOT-HENROTTE**,

Présidente de CPAS ;

**Joël TANGHE, Marie DESSE, Loïc ZABUS,**

**Elisabeth NICKS-LEBAILLY, Johnny MACOIR**

Conseillers communaux ;

**Charlotte LEDUC**, Directrice générale

Le Conseil Communal,  
En séance publique :

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2022

A défaut d'observation, le procès-verbal de la séance du 22 juin 2022 est approuvé conformément à l'article 48 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

#### 2. Autorisation de délégation de signature à la directrice générale

##### PREND ACTE: A main levée et à l'unanimité

De la décision du Collège communal du 30 juin 2022 autorisant la Directrice générale à déléguer sa signature des documents sociaux à Madame Catherine CHANTRAINE et Eloïse LONGUEVILLE.

#### 3. GAL Nov'Ardenne-Programmation 2024-2027 - Demande d'adhésion



##### DECIDE : A main levée et à l'unanimité

De confirmer la décision du Collège communal du 2 juin 2022 sollicitant l'adhésion de la Commune de Sainte-Ode au GAL Nov'Ardenne dans le cadre de la programmation 2024-2027 des GAL ;

De s'engager à prendre en charge les frais de la mission préparatoire suivant la répartition à intervenir entre les communes membres (40% de 30 000€ à répartir entre les communes participantes).

#### 4. PIC - PIMACI 2022-2024 - fiches projets

##### DECIDE : A main levée et à l'unanimité

##### Article 1<sup>er</sup>

D'arrêter la liste des fiches projets et leurs annexes dans le cadre des plans d'investissement communal (PIC) 2022-2024 et le plan d'investissement mobilité active et intermodalité (PIMACI): (...)



##### Article 2

Le montant total des projets s'élève à 1.843.072,40 euros € et répartis par catégorie comme suit :

- Projets PIC : 1 279.123,53 €
- Projet SPGE : 259.504,00 €
- Projets PIMACI - Cyclables : 90.936,08 €
- Projets PIMACI - Piétons : 85 263,26 €
- Projets INTERMODALITE : 128 245,53 €

##### Article 3

Les subventions estimées s'élèvent à :

- Projets PIC : 805 847,83 €
- Projets SPGE : en charge de la SPGE
- Projets PIMACI : 204.253,12 €

#### 5. Conditions de recrutement d'un coordinateur Accueil Temps Libres (ATL) - mi-temps

##### DECIDE: A main levée et à l'unanimité

D'ouvrir au recrutement un poste de coordinateur Accueil Temps Libres (ATL) , CDI, mi-temps, échelle B1; De fixer les conditions de recrutement suivantes : (...)

#### 6. ASBL ELCaB - Octroi de Subside - subside 2022

##### DECIDE: A main levée et à l'unanimité

##### Article 1<sup>er</sup>

D'accorder un subside de 1.000 euros à l'ASBL ELCaB (école du Mardasson) pour les 5 enfants de la Commune suivant un enseignement spécialisé adapté dans leur école pour 2022. (...)



## 7. Mesa - Octroi de subside - subside 2022

**DECIDE : A main levée et à l'unanimité**

### Article 1<sup>er</sup>

D'accorder un subside de 750 € à l'ASBL MESA pour l'année 2022.

(...)



## 8. ASBL Centre Medical Heliporté de Bra-sur-Lienne - Octroi de subside - subside 2022

**DECIDE : A main levée et à l'unanimité**

### Article 1<sup>er</sup>

D'accorder un subside de 1.350 euros à l'ASBL Centre Medical Heliporté de Bra-sur-Lienne pour l'année 2022.

(...)

## 9. ASBL Syndicat d'Initiative de Sainte-Ode - Octroi de subside - subside 2022

**DECIDE : A main levée et à l'unanimité (Mesdames Catherine POOS et Laurence HENROTTE ne votent pas ce point)**

### Article 1<sup>er</sup>

D'accorder un subside de maximum 14 000 € au Syndicat d'Initiative de Sainte- pour l'année 2022.

(...)

## 10. Adhésion de la Commune à la centrale d'achat - accord cadre de la Province de Luxembourg - fourniture d'électricité verte et de gaz naturel - 2023-2025

**DECIDE : A main levée et à l'unanimité**

### Article 1<sup>er</sup>

D'adhérer à la centrale d'achat - accord-cadre relative à la fourniture d'électricité de la Province de Luxembourg pour les années 2023-2025.

(...)

## 11. Redevance sur la délivrance de documents, autorisations et renseignements urbanistiques - Exercices 2023-2025

**ARRÊTE: A main levée et à l'unanimité**

### Article 1<sup>er</sup>

Il est établi, pour les exercices 2023 à 2025, une redevance communale sur la délivrance de documents, autorisations et renseignements urbanistiques.

### Article 2

La redevance est due par la personne physique ou morale qui introduit la demande.

### Article 3

Le montant de la redevance est fixée à:

1. Pour les informations et certificats d'urbanisme

- 20 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 1 à 5 parcelles
- 35 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 6 à 10 parcelles
- 50 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 11 à 15 parcelles
- 65 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 16 à 20 parcelles
- 80 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 21 à 25 parcelles
- 95 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 26 à 30 parcelles
- 120 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 31 à 50 parcelles
- 150 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 51 à 70 parcelles
- 180 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 71 à 90 parcelles
- 210 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant 91 à 110 parcelles
- 250 € pour les demandes d'informations / certificats d'urbanisme concernant plus de 110 parcelles

PERMIS D'URBANISATION	50 € / habitation constructible
Permis modificatif d'un permis d'urbanisation	120 €
Permis d'urbanisme dans le cadre d'un permis d'urbanisation	120 €
Permis d'urbanisme classique	120 €
Permis d'urbanisme en vue de régulariser des travaux déjà réalisés	200 €
Permis d'environnement classe 1	900 €
Permis unique classe 1	1 000 €
Permis d'environnement classe 2	50 €
Permis unique classe 2	75 €
Déclaration pour établissement de classe 3	20 €
Permis de location	15 €

### Article 4

La redevance est due par la personne qui introduit la demande de renseignement, de certificat, de permis ou de déclaration.

(...)

Huis clos :

## 12. Ecole de Rechrival - Désignation d'un(e) Directeur(trice) pour un poste définitivement vacant

**DECIDE : Au scrutin secret et à l'unanimité**

D'admettre Monsieur Steeve DARDENNE domicilié Grand'Rue, 66 - 6971 Champlon au stage pour le poste de Directeur, à l'école de Rechrival, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

La présente décision sera transmise à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

(...)

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Nous recherchons des personnes disponibles pour assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie.**

Une petite formation sera dispensée par la police.

**Intéressé ? Vous pouvez contacter Charlotte Leduc au 061/21.04.42**





# VIE COMMUNALE

## SERVICE TRAVAUX

### Des nouvelles du Service Travaux

#### DE NOUVEAUX VÊTEMENTS POUR LES OUVRIERS



Depuis le mois de septembre, les ouvriers du service travaux arborent un nouvel uniforme de haute visibilité de couleur « jaune ». Porter un vêtement haute visibilité est obligatoire dans de nombreuses situations et notamment lorsque l'on travaille le long des voies de circulation en garantissant une visibilité élevée tout en assurant leur sécurité. Ils posent ici devant la nouvelle faucheuse.

#### Service Travaux/ Garage communal

**LANDENNE Julien**  
Responsable du Service Travaux  
061/24.23.80  
atelier@sainte-ode.be

**RASKIN Laurent**  
Agent administratif  
061/21.04.51  
laurent.raskin@sainte-ode.be

**GARAGE COMMUNAL**  
Rue des Trois Ponts, 21  
6680 SAINTE-ODE

#### QUELQUES RÉALISATIONS EFFECTUÉES PAR LE SERVICE TRAVAUX

Du remplacement d'une ampoule à la tonte et à l'entretien des espaces verts, du travail en voirie au ramassage des déchets le long des routes, le service travaux effectue de nombreuses interventions au quotidien. En voici un aperçu.



*Création de columbarium au cimetière d'Amberloup et Tillet*



*Entretien des voiries*



*Entretien des cimetières*



*Entretien des espaces verts*



*Pose de caniveaux*



## DOSSIERS TERMINÉS

Dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2020-2022 (PIC), les travaux de réfection de la voirie et la création de trottoirs entre l'école et la salle du village de Tillet ont pris fin début septembre, pour le plus grand bonheur des villageois.



Toujours dans le cadre du PIC 2020-2022, les cimetières d'Avicourt et de Lavacherie ont été aménagés de manière à être plus accueillants et plus facile d'accès aux personnes à mobilité réduite.



Dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural 2015-2019 (PCDR), La mobilité douce est une nouvelle fois mise en avant avec la fin des travaux de la liaison entre Amberloup et Tillet. Cette liaison est dédiée aux marcheurs et cyclistes, tout en laissant un accès aux agriculteurs.



*Comme vous pouvez le constater, de nombreux travaux sont en cours de réalisation. Ces investissements seront un plus pour tous et pour les générations futures (voiries, bâtiments, infrastructures sportives, etc.). D'autres projets sont à l'étude et de nombreuses autres réalisations verront le jour dans les prochains mois. Il faut du temps pour concrétiser un projet au départ d'une idée, de nombreuses réunions avec les différents intervenants, compléter une fiche de subvention, désigner un auteur de projet, rédaction d'un cahier des charges jusqu'à l'exécution du projet proprement dit. Lorsqu'un projet est réalisé, c'est une grande satisfaction au vu des nombreuses embuches administratives.*



## ETAT DES DOSSIERS EN COURS

Le bâtiment de l'extrascolaire à Tonny est en pleine transformation. Les travaux d'électricité, de chauffage et sanitaire ont bien avancé et la chappe est terminée. La pose des cloisons va pouvoir débuter. Les choses vont s'accélérer dans les prochaines semaines.



Le nouveau bâtiment du Patro à Tonny prend forme. Après le terrassement effectué par les ouvriers communaux, c'est l'entreprise Jonkeau qui a pris le relais. Les murs sont montés, et la toiture prend place. Les châssis sont en production.



# VIE COMMUNALE



## COLLÈGE COMMUNAL



**Bourgmestre**

**PIRARD Pierre** (Commune Passion)

Rue d'Amberloup, 56 • 6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/58.20.60 • Mail : pierre.pirard@sainte-ode.be

Affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens



**1<sup>er</sup> Echevin**

**THIRY Christophe**

(Commune Passion)

Rue de Bastogne, 28

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0497/46.78.04

Mail : christophe.thiry@sainte-ode.be

Travaux, propreté publique, sécurité routière, cimetières, agriculture, forêt, bien-être animal



**Conseillère communale**

**DESSÉ Marie** (Commune Passion)

Le Jardin, 21 A

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/49.73.21

Mail : marie.desse@sainte-ode.be



**2<sup>ème</sup> Echevin**

**MISSON Jean-Pol**

(Commune Passion)

Rue des Forges, 43 -

6680 SAINTE-ODE (Tillet)

GSM : 0498/50.03.93

Mail : jean-pol.misson@sainte-ode.be

Urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, citoyenneté, sports, logement, seniors, patrimoine, cultes



**Conseiller communal**

**ZABUS Loïc**

(Commune Passion)

Rue Arc-en-Ciel, 64

6680 SAINTE-ODE (Houmont)

GSM : 0498/69.54.78

Mail : loic.zabus@sainte-ode.be



**3<sup>ème</sup> Echevine**

**POOS Catherine** (Commune Passion)

Rue de la Chênaie, 6

6680 SAINTE-ODE (Sprimont)

GSM : 0496/60.16.33

Mail : catherine.poos@sainte-ode.be

Environnement, développement durable, tourisme, associations, jeunesse, Conseil communal des enfants, extrascolaire, emploi, gestion du bus communal, fêtes et cérémonies non patriotiques



**Conseillère communale**

**NICKS-LEBAILLY Elisabeth**

(Commune Passion)

Rue Magerotte, 43

6680 SAINTE-ODE (Magerotte)

GSM : 0473/44.51.41

Mail : Elisabeth.lebailly@sainte-ode.be



**Présidente du C.P.A.S**

**HENROTTE Laurence**

(Commune Passion)

Renuamont, 52 - 6680 SAINTE-ODE

GSM : 0498/94.01.41

Mail : laurence.henrotte@sainte-ode.be

Aide sociale, aides à domicile, aides énergétiques, initiative d'accueil, en charge au sein de Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé



**Conseiller communal**

**MACOIR Johnny**

(CAP 2030)

Rue d'Amberloup 54

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/38.24.05

Mail : johnny.macoir@sainte-ode.be



**Présidente du Conseil**

**DUPLICY Andréa**

(Commune Passion)

Acul, 16

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/31.57.94

Mail : andrea.duplicy@sainte-ode.be



**Conseiller communal**

**TANGHE Joël** (CAP 2030)

Rue des Vieilles Ecoles 70

6680 SAINTE-ODE (Tonny)

GSM : 0496/61.56.97

Mail : joel.tanghe@sainte-ode.be





*Nous voilà de retour pour poursuivre notre visite de l'Administration communale de Sainte-Ode. Voici venu le temps de vous présenter le service Finances. Bonne lecture !*

Dans ce service, nous retrouvons Martine MEUNIER, qui s'investit pour notre belle commune depuis plus de 30 ans !

### Un peu d'histoire...

Après avoir effectué le remplacement temporaire du seul et unique agent communal travaillant en duo avec le Secrétaire communal en 1979-1980, Martine a rejoint pour de bon l'équipe composée alors de 3 agents en 1993.

Tandis que ses deux collègues prennent en charge l'Etat civil et la Population, Martine prend son rôle à cœur : finaliser l'inventaire du patrimoine utile pour l'entrée en vigueur de la nouvelle comptabilité communale le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Martine a dès lors pris en charge l'encodage de toute la comptabilité communale, l'établissement du budget, la gestion des marchés publics, l'enseignement, la rédaction du bulletin communal (en son temps à la machine à écrire !), etc. Bref une multitude de tâches, certes plus légères à l'époque, mais tout aussi primordiales et bénéfiques qu'aujourd'hui pour le bon fonctionnement de la commune.

Au fil des ans, ses tâches ont évolué selon des besoins toujours grandissants, mais aussi et surtout pour répondre à l'évolution de la législation et des impositions de la Région wallonne.

### Et maintenant...

Le budget communal, les modifications budgétaires, les assurances, la gestion des enveloppes budgétaires en fonction des besoins et des choix politiques, les commandes diverses, le suivi administratif des travaux effectués sur notre territoire communal, la préparation des délibérations et des dossiers d'approbation de ces travaux ainsi que leur

transmission aux pouvoirs subsidiant, la gestion des marchés publics qui concernent les investissements, ... toutes ces responsabilités incombent à Martine et n'ont plus de secrets pour elle.

Martine reste le pilier de notre commune, forte de ses larges connaissances du secteur, qu'elle ajuste et fait évoluer au fil du temps, et de ses compétences d'une grande valeur. La précision, le professionnalisme et l'expérience font de Martine une base solide pour notre commune.

Sa disponibilité, sa sensibilité et son investissement font d'elle une collègue en or pour toute l'équipe.

## HOMMAGE

### Hommages à Claudine Valentin et Marie-Henriette Schmitz



*Cette année restera une année bien sombre pour de nombreuses générations d'anciens écoliers de notre commune. C'est en effet, en ce début de nouvelle année scolaire que Claudine Valentin et Marie-Henriette Schmitz, deux figures marquantes de l'école de Lavacherie, nous ont subitement quittés.*

*Si toutes deux partageaient le goût et la passion de dispenser les apprentissages aux plus petits, elles l'ont fait dans des contextes différents mais toujours tout à fait complémentaires.*

*Marie-Henriette a été le premier contact scolaire pour une multitude de nos petites têtes blondes puisqu'elle avait la charge de l'enseignement maternel. Son amour du métier leur assurait une transition idéale entre la sécurité que dégage la cellule familiale et l'appréhension générée par le premier éloignement de celle-ci. Forte de son expérience, curieuse du présent, tournée vers les autres et respectueuse des règles établies, elle a toujours veillé à ce que ses petits soient prêts à devenir grands dès lors qu'elle développait non seulement leurs sens mais aussi le sens de leur existence en devenir. Très croyante, Marie-Henriette s'est aussi occupée avec dévotion de la paroisse de Lavacherie, faisait partie jusqu'à ces derniers temps de*

*sa chorale après avoir également enseigné le catéchisme. De son côté, Claudine poursuivait le travail entamé par Marie-Henriette tout en partageant avec elle son immense amour du métier. Adeptes de la rigueur et du travail soigné, animées par l'obsession de l'orthographe, c'est avec un profond idéal qu'elle a enseigné les fondamentaux du savoir à de très nombreuses premières classes du primaire avant d'endosser le rôle de directrice dans lequel elle s'est tant investie. Tout comme Marie-Henriette, elle a aussi été active dans sa paroisse où elle assurait notamment la lecture lors des offices.*

*Toutes deux aspiraient à communiquer à leurs jeunes élèves de belles valeurs capables de les accompagner tout au long de leur vie d'adulte. Au nom de toutes ces générations, qu'elles soient ici remerciées de leur avoir montré la voie de l'excellence grâce à laquelle elles ont pu se construire et réaliser leurs aspirations.*

**Hommage rendu par Pierre PIRARD,  
Bourgmestre de Sainte-Ode.**

**PAGES SUIVANTES : Témoignages d'anciens élèves, amis ou collègues de Claudine et Marie-Henriette.**





# VIE COMMUNALE



## HOMMAGE

**Nous souhaitons également partager avec vous une série de témoignages reçus d'anciens élèves, amis ou collègues de Claudine et Marie-Henriette.**

1<sup>er</sup> Septembre 1982, accompagnée de ma maman, nous passons devant cet immense Tilleul qui borde la cour des « grands de primaire ». Madame Schmitz se tient à l'entrée de la cour de récréation pour accueillir tous ses petits élèves ! Je garde en mémoire son sourire et ses petites lunettes rondes. Les premiers jours d'école étaient parfois difficiles, gros chagrin de voir partir sa maman. Madame Schmitz m'installait sur le rebord de la fenêtre pour me permettre de lui faire signe. Des années plus tard, j'ai eu l'occasion de la croiser quelques fois : « Voilà Titoune » me disait-elle, toujours avec ce même sourire bienveillant.

Anne Christine

Madame Schmitz était notre « maman » de l'école. Tendre, bienveillante, investie dans tout ce qu'elle entreprenait avec sa classe, elle aimait profondément son métier. Je me souviens parfaitement des temps de « garderies » qu'elle organisait chez elle, dans son salon, tout en préparant spontanément un goûter pour les enfants présents.

A l'école, lorsque le climat ne permettait pas de se délasser à l'extérieur, les enfants avaient la chance de disposer d'un superbe module de jeu réalisé par Jean, l'époux de Marie-Henriette. Ce fut une réelle chance de l'avoir eue comme institutrice maternelle.

Une fois l'enseignement maternel de Marie-Henriette accompli, nous nous dirigeons, nous sans crainte, vers la classe de Madame Valentin. Charismatique, elle était dotée d'une autorité naturelle. Sa priorité absolue était l'orthographe. En tant qu'historien, je l'ai très souvent remerciée pour cela, et ce jusqu'à la fin de mon cursus universitaire ! Il y a quelques années, alors qu'elle insistait pour que je l'appelle Claudine, je lui ai très amicalement indiqué que je n'en serais jamais capable, car elle m'impressionnait toujours autant que lorsque j'avais 6 ans. Merci pour tout.... Madame Valentin.

Pierre-Yves

Madame Schmitz, dans votre jupe en laine à carreaux et votre pull vert ras-de-cou, toujours assortis de votre chaîne en or, vous incarniez une force trottinante et une énergie hors du commun derrière laquelle nous rentrions confiants comme des canetons chaque jour après 4 heures.

Vous nous apparaissiez comme inébranlable. Quelle chance pour les petits bouts que nous étions de se voir regardés par un œil exigeant et malicieux à la fois. Cet œil pétillant, que vous partagiez avec Jean, vous l'aviez transmis à Fabrice avec qui vous étiez si complice. Il me taquinait en m'appelant Marie Mariette quand il venait vous dire bonjour à la barrière de l'école, mais en vérité, j'étais bien fière

qu'il mélange votre prénom au mien. En attendant chez vous qu'on vienne nous chercher après l'école ma sœur et moi, nous croisions parfois votre grande fille. Elle était toujours douce et souriante avec nous. Je trouvais, de mes trois pommes de haut, qu'elle avait bien de la chance d'être la fille de la maîtresse.

Chez vous, nous pouvions jouer dehors et pousser les limites du territoire jusqu'à la statue de la Vierge. Le serpent, qu'elle maîtrisait de son seul pied nu, exerçait sur nous une attraction irrésistiblement troublée d'appréhension : qui oserait toucher sa langue sans trembler ? Dans votre maison, notre espace de jeu était, là, cantonné au salon dont le sol était

garni... d'une vraie peau de vache. Nous hésitions à y installer nos jeux au cas où elle se réveillerait... Heureusement pour nous, la peau de vos joues à vous était douce et votre cœur aussi fondant que le petit morceau de chocolat que vous nous offriez chaque jour.

C'était d'ailleurs toujours une joie pour nous, en primaire, d'avoir « journée pédagogique » et de pouvoir prolonger le plaisir de votre compagnie en revenant vous « aider » toute la journée avec les maternelles. Merci de nous avoir donné confiance ! C'est un cadeau inestimable. Puissiez-vous continuer à nous inspirer ! Merci Madame Schmitz !

Marie



Côté face, il y avait Madame Valentin, l'institutrice bien connue de tous. Côté pile, il y avait Claudine, ma collègue et mon amie. Tout d'abord, il y eut les cafés de la récréation de dix heures. Une petite parenthèse dans la matinée où les enseignants, pour peu qu'ils n'aient pas eu à surveiller la récré, faire des photocopies ou corriger un devoir, pouvaient enfin se retrouver entre adultes.

En tant que jeune institutrice, j'étais impressionnée par la personnalité de Mme Valentin. J'éprouvais autant d'admiration que de crainte à son égard. Claudine m'apparaissait comme austère et autoritaire.

Elle parlait fort aussi. Difficile de trouver sa place à côté d'une personnalité aussi forte. Nous avons dû en boire des litres de cafés avant de briser la glace. Peu à peu, nous avons pu établir de bonnes relations de travail basées sur de la confiance et un respect mutuel.

Vint ensuite, le bol de soupe du midi. Une autre routine chère aux institutrices : le moment convivial du repas de midi à la maison. Plus question de parler d'école autour de la table. C'était un moment joyeux, sans chichi, qui amenait de la convivialité au sein de l'équipe. On rigolait, on papotait de tout et de rien et on tissait des liens un peu plus forts chaque jour. Claudine se joignait régulièrement à ce break entre filles. Nous commençons à discuter ensemble de sujets qui sortaient du domaine professionnel et peu à peu, je devins sa confidente. Elle me partageait ses joies et ses peines et savait qu'elle pouvait compter sur mon oreille attentive et ma discrétion. Nous parlions notamment beaucoup de la santé de son mari, Jean-Louis, mais aussi, de sa grande fierté d'avoir une nièce en médecine.

Arriva enfin le moment du petit verre à l'apéro. Je me suis vite rendue compte que Claudine, malgré son apparente froideur,

aimait rigoler et était aussi une bonne vivante. Petits restos, apéros du vendredi soir, dîners entre amis, Claudine n'était jamais en reste quand il fallait partager un agréable moment autour d'un bon petit plat. Elle aimait refaire le monde ou discuter sur la réussite scolaire de tel ou tel élève, avec un verre de bon Porto à la main. Enseignement, politique, famille, tous les sujets y passaient avec plus ou moins de virulence selon son état d'esprit du jour. Quoi qu'il en soit, nous passions, à chaque fois, un excellent moment.

Notre relation d'amitié aura duré plus de 30 ans. Trente années parsemées d'entraide professionnelle, de joie, de fous-rire mais aussi de peines, de coups durs et de déceptions. Malgré des hauts et des bas, je serai restée jusqu'à la fin, l'amie dévouée et la fidèle confidente de Madame Valentin.

Viviane

Mme Schmitz et Mme Valentin : deux piliers de l'école de Lavacherie, deux institutrices mémorables, deux femmes de conviction et deux tempéraments différents. Ce qui, selon moi, caractérisait le mieux Mme Schmitz, c'était sa bienveillance, son dévouement et son dynamisme.

Je ne peux pas m'empêcher de sourire en repensant à la façon qu'elle avait, avant chaque photo de classe, de sortir de son sac son peigne à « mise en plis » et de passer en revue ses troupes de petites têtes blondes afin que tout soit parfait devant l'objectif. Cette image d'Épinal d'enfants aux airs angéliques et aux cheveux soigneusement peignés la rendait si fière. Elles nous appelait « ses petits » (et ce, encore des années plus tard), une marque d'affection emprunte de bienveillance qui aura marqué positivement plusieurs générations de bambins.

De Mme Valentin, je me rappellerai sa rigueur, son exigence et son tempérament parfois volcanique. Six ans, l'entrée en 1<sup>ère</sup> primaire, un grand chambardement qui annonce les joies des lignes de « F » et de « V », les tables de multiplications, les récitation devant la classe et les premières dictées.

Très vite, Mme Valentin posait les bases d'une réussite exemplaire aux examens cantonaux. Derrière cette dame au tailleur noir, se cachait avant tout une institutrice passionnée qui avait pour seule ambition, la réussite scolaire de chacun de ses élèves. Si Mme Schmitz et Mme Valentin font partie d'un système éducatif qui semble désormais révolu, elles auront, chacune à leur manière, donné les fondements d'un apprentissage solide et déterminant pour un bon départ dans la vie. Et pour cela, on peut leur dire merci.

Sarah

Comme bon nombre d'habitants du village, j'ai eu la chance de bénéficier durant mon enfance de l'enseignement de Madame Schmitz ainsi que de celui de Madame Valentin. Ces deux institutrices hors normes avaient comme point commun d'être entièrement dévouées autant à leur profession qu'à leurs écoliers. Madame Schmitz faisait preuve d'une telle bienveillance que même une fois sorti de 3<sup>ème</sup> maternelle, on repassait toujours lui dire bonjour. Elle attachait également beaucoup d'importance à ce que chacun sache écrire son alphabet en fin de cycle. Impossible de compter les lignes de lettres recopiées dans nos cahiers de brouillon tant il y en avait !

Madame Valentin prenait ensuite le relais et mettait un point d'honneur à ce qu'en fin de première primaire tous les enfants de sa classe sachent lire correctement ! Chose qui était déjà pratiquement acquise à la Noël tant la rigueur de son travail portait ses fruits... une recette simple basée sur le travail et la discipline.

J'ai d'ailleurs souvenir d'une après-midi, où à force de bavarder avec mon voisin de derrière, elle m'avait fait retourner mon banc durant toute l'après-midi. Je craignais une double sanction si mon père, donnant cours dans la classe d'en face, avait fait irruption. Ce jour-là j'avais retenu la leçon... on ne m'y reprendrait plus. Au travers de ces quelques mots, je tiens à remercier ces deux enseignantes passionnées qui nous ont tant appris. Merci à elles !

Nicolas



# VIE COMMUNALE

## AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

### PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2023-2027



**Sainte-Ode, partenaire du GAL Nov'Ardenne pour une candidature au programme européen LEADER 2023-2027 !**

#### Qu'est-ce qu'un GAL ?

Un Groupe d'Action Locale est actif sur un territoire de plusieurs communes rurales et met en œuvre des actions issues d'une stratégie de développement local. Cette stratégie est élaborée en concertation avec la population et les acteurs publics et privés et est ensuite concrétisée grâce à d'importantes subventions européennes, régionales (90%) et communales (10%) sur une période d'environ 6 ans.

#### Quelques réalisations phares du GAL Nov'Ardenne entre 2017 et 2022 :

- La création d'un groupement d'employeurs agricoles qui a permis l'engagement d'un ouvrier polyvalent au service de 5 exploitations partenaires ;
- La mise en place d'un espace-test maraîcher ;
- L'expérimentation de nouvelles techniques de culture de sapins de Noël en partenariat avec les pépiniéristes pour une production plus durable ;
- La mise en place d'une plate-forme numérique du volontariat qui met en contact les bénévoles et les associations ;
- L'organisations de rencontres entre écoles et entreprises (projet Tilt) ;
- La création de randonnées touristiques de gare en gare ;
- La création d'un collectif d'artisans d'art ;
- Le soutien et le développement d'outils de communication pour les acteurs sociaux ;
- Et beaucoup d'autres concrétisations à retrouver sur notre site internet [www.novardenne.be](http://www.novardenne.be)

Les communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode et Tenneville s'associent aux côtés de divers partenaires privés, publics et associatifs pour poser leur candidature dans le cadre de la prochaine programmation LEADER 2023-2027.

Vous souhaitez soutenir et contribuer à cette candidature ? Restez connecté, un appel à projets ainsi que plusieurs réunions d'information et de consultation citoyenne auront lieu dès le mois de décembre 2022.

### PRIME À LA FRÉQUENTATION DES COMMERCES LOCAUX



#### *Il n'est pas trop tard pour demander aux commerçants de cacheter votre carte de fidélité !*

Depuis mars 2022, vous êtes en possession d'une carte de fréquentation des commerces locaux. Pour rappel, afin de pouvoir obtenir les 15 euros de chèques commerces offerts, il vous faut fréquenter au minimum 6 commerces différents et obtenir 12 cachets sur la carte et ce, n'importe quand entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022. Dès que votre carte est remplie, vous pouvez la déposer au service population de l'administration communale quand vous le désirez et au plus tard jusqu'au 31 janvier 2023. La prime est annuelle, il sera dès lors possible d'obtenir l'avantage de 15 euros chaque année.

**Des cartes « vierges » sont disponibles auprès des commerçants partenaires, à l'ADL et au bureau population de l'administration communale.**



**Contact : GAL Nov'Ardenne asbl**  
Place Communale, 8 - 6800 Libramont  
[info@novardenne.be](mailto:info@novardenne.be) - [www.novardenne.be](http://www.novardenne.be)  
Coordination : Aurèle Benoit - 0472/97.88.39



# .ADL

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

**Pierre-Yves FAÏS**  
061/21.04.47  
[adl@sainte-ode.be](mailto:adl@sainte-ode.be)

## Pour rappel, voici la liste des commerces partenaires de l'action

### ALIMENTATION

#### BIOBOUCHKEIRSE

*Viandes/Salaisons/  
Charcuterie bio*  
0479/68.20.85

#### BOUCHERIE LIGOT

*Boucherie/Charcuterie/Traiteur*  
Place de l'Église 18 6680  
Lavacherie - 061/68.80.19 [www.wallux.com/boucherie-claude-ligot-lavacherie](http://www.wallux.com/boucherie-claude-ligot-lavacherie)

#### BRASSERIE DEMANEZ

*Bière bio*  
Rue Magerotte 26 6680  
Magerotte - 061/21.95.74  
[www.demanez.be](http://www.demanez.be)

#### FERME D'ORTI

*Colis de viande de vache  
issue de l'élevage familial*  
0492/63.03.26

#### FERME LUC BOURGUIGNON

*Colis de viande de vache  
issue de l'élevage familial*  
0497/03.28.78

#### LA FERME D'ANTAN

*Chèvrerie*  
Rue Magerotte 31 6680 Sainte-  
Ode - 0493/18.74.30 <http://lafermedantan.weebly.com>

#### MICHAËL PÂTISSIER

*Boulangerie pâtisserie*  
Rue de Bastogne 23 6680  
Lavacherie - 061/68.82.02  
[www.michaelpatissier.be](http://www.michaelpatissier.be)

#### PROXY DELHAIZE LAVACHERIE

*Superette*  
Rue d'Amberloup 18 6680  
Lavacherie - 061/68.90.08  
[www.wallux.com/proxy-delhaize-lavacherie-sainte-ode](http://www.wallux.com/proxy-delhaize-lavacherie-sainte-ode)

#### GACOEUR DE L'OURTHE

*Groupement d'achats communs*  
0474/43.43.05  
[www.gacoeurdelourthe.be](http://www.gacoeurdelourthe.be)

#### S.I SAINTE-ODE

*Odacieuse/Cuvée de la  
Jonquille/Pétillant ardennais*  
061/32.88.01  
[www.sainte-ode-tourisme.be](http://www.sainte-ode-tourisme.be)

#### W&V BOUCHERIE

*Boucherie/Charcuterie*  
Rue d'Amberloup 18 6680  
Lavacherie - 061/68.90.39

### BIEN-ÊTRE

#### AMÉLIE COIFFURE ET ONGLERIE À DOMICILE

0497/67.85.83  
<https://www.facebook.com/ameliecoiffure00>

#### BULLE DE BIEN ÊTRE

*Institut de beauté*  
Rue de Hiémont 24 6680  
Lavacherie - 0497/31.96.21 -  
[www.institutbulledebienetre.be](http://www.institutbulledebienetre.be)

#### INSTITUT DE BEAUTÉ ZEN'O

*Institut de beauté*  
Rue d'Amberloup 16 6680  
Lavacherie - 0479/33.75.45 -  
[www.lavacherie.info/zeno](http://www.lavacherie.info/zeno)

#### INSTITUT

#### LE VACHEMENT BELLE

*Institut de beauté*  
Rue de Sainte-Ode 18 6680  
Lavacherie - 0472/71.46.40  
<https://www.facebook.com/Institutlevachementbelle>

#### L'ESSENTIEL COIFFURE

*Salon de coiffure*  
Rue de la Vallée de l'Ourthe  
71 6680 Amberloup -  
0486/92.95.85

#### SALON DE COIFFURE

**ANDRÉ JORIS**  
*Hommes, dames et enfants*  
Rue d'Orreux 22 6680 Orreux -  
061/68.81.37

#### SALON DE COIFFURE

**EDELWEISS**  
*Coiffure*  
Rue d'Amberloup 16 6680  
Lavacherie - 061/68.88.61 -  
[www.lavacherie.info/edelweiss](http://www.lavacherie.info/edelweiss)

### PHARMACIE

#### PHARMACIE HUBERMONT

Rue de la Vallée de l'Ourthe 79  
6680 Amberloup - 061/68.84.17

### DÉCO/FLEURS/ VÊTEMENTS/ AMEUBLEMENT

#### A FLEURS DES RÊVES

*Fleuriste*  
Rue du Pont de Fosset 38  
6680 Fosset - 061/53.41.78  
[www.afleurdesreves.be](http://www.afleurdesreves.be)

#### ATELIER DU HADJA

*Décoration et ameublement*  
Rue du Hadja 8 6680  
Herbaimont - 0473/45.95.76  
[www.atelierduhadja.be](http://www.atelierduhadja.be)

#### LA GRANGE CONCEPT STORE

*Fleuriste/Décoration/  
Vêtements*  
Le Grand Rotheux 4  
6680 Tillet - 061/21.65.31  
[www.lagrangeconceptstore.be](http://www.lagrangeconceptstore.be)

### HORECA

#### AUBERGE DE LAVACHERIE

*Hôtel/Restaurant*  
Place de l'Église 4 6680  
Lavacherie - 061/68.93.50 -  
[www.aubergedelavacherie.be](http://www.aubergedelavacherie.be)

#### CAMPING DE TONNY

*Camping/Taverne/Petite  
restauration*  
Rue des Rainettes 1  
6680 Tonny - 061/68.82.85  
[www.campingtonny.be](http://www.campingtonny.be)

#### CHEZ MADELEINE

*Estaminet/Taverne*  
Rue Magerotte 26 6680  
Magerotte - 061/21.95.74  
[www.demanez.be](http://www.demanez.be)

#### DOMAINE DE WACHIROCK

*Camping/Taverne/  
Restaurant/Pêcheurie*  
Wachirock 2 6680 Sainte-Ode  
061/68.81.31 - [www.wachirock.be](http://www.wachirock.be)

#### LE BORSA

*Taverne/Bowling/  
Petite restauration*  
Place de l'Église 3 6680  
Lavacherie - 061/68.93.50 -  
[www.leborsa.be](http://www.leborsa.be)

#### N&B FRITESTOP

*Friterie*  
Rue de la Vallée de l'Ourthe 28  
6680 Amberloup  
[www.facebook.com/NBFritestopOfficial](http://www.facebook.com/NBFritestopOfficial)

#### PÊCHERIE DES TROIS PONTS

*Pêcheurie/Taverne/Restaurant*  
Rue des Trois Ponts 44 6680  
Amberloup - 061/68.81.57 -  
[www.pecherietroisponts.be](http://www.pecherietroisponts.be)

### AUTRES PARTENAIRES

#### ARDENNE EDITIONS

*Cartes postales et posters  
photographiques*  
Rue des Vieilles Ecoles 40 6680  
Tonny - 0478/59.60.05  
[www.ardenne-editions.be](http://www.ardenne-editions.be)

#### BIG MAT JPBMT

*Matériaux de construction*  
Rue de la Vallée de l'Ourthe 140  
6680 Amberloup - 061/68.88.44  
[www.bigmat-jpb.be](http://www.bigmat-jpb.be)

#### LA BANDE À LOU

*Promenades animaux/Visites  
à domicile/Taxi pour animaux*  
0470/73.73.70 - <https://www.facebook.com/profile.php?id=100076033576915>

#### LES EDITIONS MEMORY

*Maison d'édition*  
Rue des Tilleuls 6  
6680 Tillet - 0494/50.32.67  
[www.editionsmemory.be](http://www.editionsmemory.be)

#### STUDIO FLEUR DE VUE

*Michel Englebin - Photographe,  
conception web*  
Rue des Vieilles Ecoles 40  
6680 Tonny 0478/59.60.05  
[www.fleurdevue.eu](http://www.fleurdevue.eu)

#### OH MY DOG !

*Salon de toilettage canin*  
Rue de Tahoufouy 3 6680  
Herbaimont - 0498/16.10.33  
[www.facebook.com/Oh-my-dog-Toilettage-Herbaimont-109941560841785](http://www.facebook.com/Oh-my-dog-Toilettage-Herbaimont-109941560841785)

#### SPORTITEX

*Textiles sportifs et  
personnalisés*  
Rue de la Falize 18 6680 Tillet -  
061/51.39.51 [www.sportitex.com](http://www.sportitex.com)

#### PROMOPUB BELGIQUE

*Lettrages/Graphisme/  
Publicité/Faire-part*  
Rue de la Falize 18  
6680 Tillet - 0496/55.89.34  
[www.promopub.be](http://www.promopub.be)

#### ADL/ASSOCIATION DES COMMERCANTS

*Vente de chèques commerces*  
Rue des Trois Ponts 46 6680  
Amberloup 061/21.04.47  
[www.adl-tenneville-sainteodebertogne.be](http://www.adl-tenneville-sainteodebertogne.be)





# VIE COMMUNALE

## ÉNERGIE

### CRISE ÉNERGÉTIQUE

Les petits gestes pour réaliser des économies d'énergie, MÊME EN HIVER

*En hiver, il semble plus difficile de faire des économies d'énergie. C'est pourtant possible en partageant avec tous les habitants de la maison quelques gestes et réflexes simples !*

### CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

- Une fois par an, faites réaliser l'entretien de votre chaudière au mazout ou au bois/pellets par un technicien agréé (c'est d'ailleurs obligatoire). Si vous disposez d'une chaudière au gaz, elle devra être entretenue tous les deux ans.
- Ne dissimulez pas vos radiateurs derrière des meubles ou des objets encombrants et nettoyez les régulièrement. Assurez-vous aussi que vos rideaux ne pendent pas devant vos radiateurs.
- Évitez de surchauffer car 1°C de trop augmente la facture de 7 à 8 %. Pour optimiser votre confort, réglez la température pièce par pièce : 19 ou 20°C pour le salon, 16 à 18° dans les chambres pour la nuit et 22°C dans la salle de bain uniquement quand elle est occupée.
- Dans tous les cas, portez un vêtement chaud à l'intérieur plutôt que d'augmenter la température inutilement dans tout l'habitat !
- Quand vous cuisinez, n'hésitez pas à diminuer la température de 1°C ; vos fours et plaques de cuisson compensent.
- En votre absence, baissez la température de 3 ou 4°C si vous vous absentez moins de deux jours et réglez votre chaudière « hors gel » si vous vous absentez plus de deux jours.
- Si vous avez un boiler électrique, coupez l'alimentation quand vous vous absentez pour plus de 24 heures afin de limiter les pertes d'énergie dues au maintien de la température. Placez une minuterie sur le boiler afin de réduire son temps de chauffe au minimum nécessaire.
- Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau (et jusqu'à 60 à 75 litres si le pommeau n'est pas économique)

contre 100 à 130 pour un bain. Vous pouvez donc prendre trois douches pour un bain !

- Isolez les tuyauteries de chauffage qui traversent les zones non chauffées de votre logement (caves, vides ventilés, etc.). Ces conduits non isolés diffusent de la chaleur là où c'est totalement inutile. Il suffit de placer autour de ces tuyaux un isolant en vente dans tous les magasins de bricolage.
- Profitez des ouvertures côté soleil pour chauffer naturellement votre logement en ouvrant les tentures dès le matin.
- Aérez pendant 5 minutes fenêtre grande ouverte plutôt que d'entretenir un entrefilet d'air plus longtemps.
- Évitez les courants d'air en fermant tout ce qui peut l'être : les portes des pièces les moins chauffées, votre cage d'escalier, la trappe de votre cheminée après chaque utilisation...

### ÉLECTRICITÉ

- Attendez que le lave-vaisselle soit complètement chargé pour le faire tourner. Mais ne le surchargez pas et ne superposez pas de pièces qui risqueraient alors d'être mal lavées et d'exiger un second passage.
- Il n'est pas toujours nécessaire de laver à très haute température ! Grâce aux produits de nettoyage actuels, 40°C environ suffisent dans la plupart des cas.
- Lorsque c'est possible, optez pour le programme "E", dit économique, qui limite la quantité d'eau et fonctionne à une température raisonnable.
- Deux bonnes résolutions à prendre : laver le linge à des températures moins élevées et, dès que le temps le permet, faites sécher votre linge bien essoré à

l'extérieur ! 80-95% de la consommation d'énergie d'un lave-linge est utilisée pour chauffer l'eau !

- Certaines lessives sont efficaces à basse température. En lavant le linge normalement sale à 20°C au lieu de 40°C, vous réalisez une sérieuse économie d'énergie !
- Il faut dégivrer régulièrement le surgélateur : 5 mm de givre = 30% de consommation d'électricité en plus et 1 cm de givre réduit le rendement de l'appareil de 75%.
- Il est tout à fait inutile de laisser les chargeurs (GSM, brosse à dents) connectés sur le réseau en permanence. Ils consomment de l'énergie inutilement. Débranchez les une fois les appareils chargés.
- Téléviseurs, décodeurs, chaînes hi-fi et même certains fours à micro-ondes branchés en mode « veille » (ou « standby ») consomment de l'énergie. Quand ils ne sont pas utilisés, éteignez-les complètement en actionnant le bouton d'allumage (« on/off ») situé sur l'appareil lui-même.
- Certains appareils comme les ordinateurs consomment même lorsqu'ils sont simplement branchés sur le secteur. Pour ceux-là, il vaut mieux débrancher la prise ou placer une prise munie d'un interrupteur pour couper totalement l'alimentation.
- L'éclairage représente 8% de la consommation électrique des ménages. Éteignez la lumière chaque fois que vous quittez une pièce et dans celles qui restent inoccupées. Pour la lecture ou les travaux de précision, préférez un éclairage local : rien ne sert d'éclairer toute une pièce alors que la lumière n'y est nécessaire qu'à un endroit précis.



## BIENTÔT SUR LE PARKING DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### ***Nouvelle borne de recharge à destination des voitures et vélos électriques.***

Dans le cadre des appels à projets POLLEC 2020 de la Région wallonne, la commune de Sainte-Ode mettra à disposition, dès la fin du printemps 2023, une borne de recharge pour voitures électriques de marque ECOTAP DC60 sur le parking de l'administration communale. Cette dernière sera de type rapide, c'est-à-dire qu'il sera possible d'obtenir en moyenne les  $\frac{3}{4}$  d'une recharge en 45 minutes environ. Cette borne pourra être utilisée pour tous les véhicules électriques avec une connexion CHAdeMO ou CCS. Le prix au kWh n'a pas encore été fixé.

Concernant la borne de recharge pour vélos électriques, il s'agira d'une borne Bike-Energy P2B. Elle sera placée à côté de la borne voiture. Si cette dernière ne permet de ne recharger qu'une voiture à la fois, il sera par contre possible de recharger 2 vélos en même temps. La recharge sera gratuite mais chaque utilisateur devra se munir de son propre câble de rechargement, adapté à la borne, et différent en fonction de la marque de son vélo.

***De plus amples informations vous seront communiquées lorsque les bornes seront opérationnelles.***



## ON PASSE AU « LED » AVEC ORES

En 2020, ORES a démarré son programme de renouvellement du parc d'éclairage public des communes wallonnes. Cette campagne permet une modernisation continue de notre parc jusqu'en 2029 et vise à optimiser les gains énergétiques et le remplacement des équipements obsolètes. Quelques chiffres.

- ***Le parc d'éclairage public de la commune de Sainte-Ode comprend actuellement 649 points lumineux. Cela représente en moyenne une consommation de 165.000 kWh par an.***
- ***109 luminaires de notre parc sont dimmés, ce qui signifie que le flux lumineux est de 50% entre 22h00 et 6h00. Une économie non négligeable de presque 7.000 kWh par an !***
- ***Le LED représente aujourd'hui le quart de l'éclairage public sur la commune de Sainte-Ode. D'ici fin 2024, le LED représentera 50% de notre éclairage public.***
- ***En 2022, ORES a procédé au remplacement de 62 points lumineux sur notre commune. Ces travaux vont engendrer une économie annuelle de 9.027 kWh et une diminution de nos émissions de CO2 de 2,5 tonnes/an.***

Les LED bénéficient d'un rendement lumineux élevé et d'une plus longue durée de vie. De plus, le coût de maintenance est faible car la technologie LED demande peu d'interventions. La diminution de nos émissions de CO2, grâce au renouvellement de notre parc d'éclairage public, va nous permettre de respecter nos engagements dans le cadre de la Convention des Maires. Sans oublier les autres avantages : meilleur rendu des couleurs, diminution de la pollution lumineuse, diminution des consommations, instantanéité de l'allumage, uniformité du parc, etc.

Enfin, vu la hausse du prix de l'électricité, le Collège Communal a décidé de couper l'entièreté de l'éclairage public **de minuit à 5 heures du matin du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 mars 2023**. Cela représente une économie estimée à **25.000 KW**.







# VIE COMMUNALE



## SERVICES ADMINISTRATIFS

### BIEN-ÊTRE ANIMAL : LE PERMIS DE DÉTENTION EST ENTRÉ EN VIGUEUR

*Instauré depuis 2019 par le Code wallon du Bien-Être animal, le permis de détention d'un animal de compagnie est devenu effectif le 01 juillet 2022 et est devenu, après une période d'adaptation, obligatoire depuis le 01 octobre 2022. Ceci ne s'applique pas aux personnes déjà propriétaires d'un animal mais bien dans le cas d'une nouvelle acquisition.*

#### **Pourquoi cette nouvelle réglementation ?**

Ces nouvelles dispositions permettent d'éviter, d'une part, les achats impulsifs non réfléchis, et d'autre part, que des personnes déjà condamnées pour des faits de maltraitance animale puissent recommencer.

#### **Que faire si vous souhaitez acquérir un animal de compagnie ?**

Pour acheter, adopter ou même recevoir un animal de compagnie, vous devrez présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal.

#### **Comment obtenir le document en question ?**

Ce document est délivré gratuitement au guichet de votre administration communale.

#### **Quels animaux sont concernés ?**

De nombreux type et races d'animaux sont concernés : chien, chat, cheval, chèvre, oiseau, rongeur, tortue, poisson, poule, reptile, etc.

*Plus d'infos et foire aux questions : <https://bienetreanimal.wallonie.be>*

## RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

### OBLIGATION DE PUÇAGE

Depuis 1998, l'identification et l'enregistrement de votre chat/chien sont obligatoires. Une fois pucé, l'animal est répertorié dans tous les cabinets vétérinaires et les zones de police afin notamment d'être retrouvé plus rapidement en cas de perte.

N'oubliez pas de rendre vos données accessibles via les plateformes « DogID » pour les chiens et/ou « CatID » pour les chats.

### OBLIGATION DE TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Afin de garantir la sécurité publique, il est obligatoire de tenir votre chien en laisse sur le domaine public, et ce même si l'animal n'est pas de nature agressive. Il est en effet impossible de prévoir sa réaction face à un bruit soudain, une agression ou le passage trop proche d'un véhicule ou d'un piéton. En cas d'accident, vous êtes responsable civilement voire pénalement.

### RÈGLEMENTATION RELATIVE AUX CHIENS DANGEREUX (Catégorie 1)

Certains chiens sont catégorisés « dangereux » parce qu'issus de races ou de croisement avec certaines races (cfr. Règlement Général de Police). Ces chiens sont limités à 1 par foyer et doivent être déclarés à l'administration communale dans le mois suivant leur acquisition. Ceux-ci doivent par ailleurs porter une muselière lors de vos balades et ne peuvent être introduits dans les plaines de jeux et l'enceinte des écoles.

### PROPRETÉ PUBLIQUE ET DÉJECTIONS CANINES

Les déjections animales laissées sur domaine public engendrent des problèmes de propreté et d'hygiène publiques et nuisent à notre cadre de vie. Dans la mesure du possible, veillez à ramasser les déjections de votre chien au moyen d'un sac en plastique ou en carton.

### OBLIGATION DE STÉRILISATION DES CHATS

Un chat est déjà fécond à partir de l'âge de 6 mois et, sachant qu'une femelle peut avoir 2 à 3 portées par an, un seul couple de chats peut donner naissance à 8 chatons ou plus par année ! Le nombre de chats errants est en constante augmentation et engendre notamment des risques (transmission de maladies) pour les chats domestiques.

La stérilisation est une pratique permettant de diminuer la surpopulation et diminuer le nombre d'euthanasies forcées. Elle est d'ailleurs obligatoire pour les chats domestiques, souvent amenés à rencontrer leurs congénères lors de balades en extérieur.

### L'HIVER APPROCHE, PROTÉGEZ VOS ANIMAUX DOMESTIQUES !

Tout animal détenu en extérieur doit disposer d'un abri, naturel ou artificiel, permettant de le préserver des effets néfastes du froid, du chaud, du vent, du soleil ou de la pluie.

A défaut d'un abri et en cas de conditions météorologiques pouvant porter atteinte à son bien-être, l'animal doit être déplacé vers un lieu d'hébergement adéquat.

*Plus d'infos : <https://bienetreanimal.wallonie.be>*

## PROCHAINES DATES DE COLLECTE DES DECHETS



PMC

jeudi 24 novembre    jeudi 05 janvier  
jeudi 08 décembre    jeudi 19 janvier  
jeudi 22 décembre

### PAPIERS ET CARTONS

mercredi 14 décembre

### ENCOMBRANTS

Sur inscription uniquement.  
Prochaine période : 2023

### HORAIRE D'OUVERTURE DU RECYPARC

Du 01 novembre au 30 avril : horaire d'hiver

- du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 18h00
- fermeture les dimanche et jours fériés :  
vendredi 16 décembre (formation des  
préposés) – samedi 24 décembre –  
lundi 26 décembre – samedi 31 décembre –  
lundi 1<sup>er</sup> janvier

### UNE APPLICATION POUR TRIER FACILEMENT

Vous avez encore des difficultés à trier vos déchets, notamment dans le sac PMC ? L'application « Recycle » est une initiative conjointe de Bebat, Fost Plus et Recupel, avec la collaboration des intercommunales de gestion des déchets. Elle est la référence pour toutes vos questions en matière de déchets dans votre localité :

- calendrier des collectes (et changements de dates éventuels) ;
- localisation des points de collecte (ex : piles et vieux électros) ;
- guide pratique pour vous aider à trier correctement.

**Application téléchargeable gratuitement sur Google Play et sur l'App Store.**

### DATES DE FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi 26 décembre 2022 : Noël

### PROCHAINES PERMANENCES DU GUICHET LE SAMEDI

03 décembre 2022 - 07 janvier 2023



## DON D'ORGANES : EN UN CLIC, TOUT PEUT CHANGER

*Aujourd'hui, les progrès de la science permettent de sauver de nombreuses vies grâce à un don de sang, de tissus ou d'organes. Les besoins sont grands, les listes d'attente sont longues.*

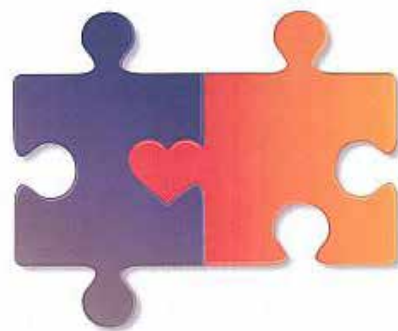
En Belgique, la loi prévoit les règles selon lesquelles il peut être procédé au prélèvement d'organes ou d'autres matériels corporels humains après le décès d'une personne. A priori, tout le monde est présumé être donneur potentiel. Chacun a cependant le droit de s'y opposer ou de confirmer sa volonté d'être donneur, soit en informant ses proches de son choix soit en l'enregistrant dans une base de données qui sera consultée en cas de décès. Chacun a en outre, à tout moment, la possibilité de changer d'avis.

### De nouvelles modalités depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Cette loi a été modifiée en 2019 en ce qui concerne les modalités d'enregistrement de volontés dans la base de données centrale. Par le passé, la seule manière de faire enregistrer ses volontés était de se rendre auprès de son administration communale. Seule votre commune disposait alors des accès nécessaires pour enregistrer votre déclaration. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 vous pouvez :

- demander à votre administration communale d'enregistrer votre déclaration ;
- demander à votre médecin traitant de le faire ;
- enregistrer vous-même votre déclaration, en ligne, via le portail [www.masanté.be](http://www.masanté.be) (authentification officielle via carte d'identité ou itsme).

## Le don d'organes



Si ma vie s'arrête, une autre continue...

### Pour ou contre ?

Que vous soyez pour ou contre, enregistrez vos préférences. En effet, la loi prévoit que, par défaut, toute personne est réputée donneur potentiel après son décès. Si vous n'avez pas exprimé d'autre choix, vous serez donc enregistrés dans la base de données centrale comme « donneur par défaut ». En enregistrant vos volontés, vous évitez à vos proches d'être confrontés à un choix douloureux après votre décès.

### Don d'organes, mais pas que...

Vous pouvez vous exprimer à propos du don d'organe à des fins de transplantation (foie, rein, poumon, cœur, pancréas, etc.) mais aussi du don d'autres types de matériel corporel humain (peau, cartilage, tendons, valve cardiaque, artère, etc.) à des fins de transplantation, de fabrication de nouveaux traitements/médicaments ou encore de recherche pour la médecine.

### VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter notre service population / état-civil :

Mme Margaux JANSSENS : 061/21.04.41  
Mme Catherine LEMAIRE : 061/21.04.45



# VIE COMMUNALE

## SERVICES ADMINISTRATIFS

### CIMETIERES : ENTRETIEN DES SEPULTURES

*La Toussaint est maintenant derrière nous. Cela dit, l'entretien de nos cimetières ne se limite pas à cette période de recueil et incombe en partie à la Commune mais aussi en partie aux familles des défunts.*

#### A CHARGE DE LA COMMUNE

- gestion globale et administrative (affichage régulier de recherche d'information, défaut d'entretien ou avis de fin de concession) ;
- surveillance, gestion des accès, entretien de la végétation et désherbage des espaces minéralisés et travaux divers ;
- entretien des espaces entre les tombes (sauf exception) et des zones non-encore affectées ;

#### A CHARGE DES FAMILLES OU AYANTS DROIT

- entretien des concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, le fleurissement, le retrait de la végétation indésirable, la réparation des monuments, etc.

En cas de défaut d'entretien (tombe malpropre, envahie de végétation, délabrée, effondrée, en ruine, etc.), voire de constat d'abandon, le Conseil communal de Sainte-Ode peut mettre fin au droit aux concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

#### QUELQUES CONSEILS POUR UN NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE

*Quel que soit le matériau mis en œuvre, l'huile de coude reste la méthode la plus efficace, surtout lorsque l'entretien est réalisé de manière régulière.*

#### Sur la pierre

- pierre d'argile : diluez le produit dans l'eau froide, frottez avec une brosse et rincez à l'eau claire
- eau et sable : mouillez la pierre avec de l'eau, épandez du sable, brossez la pierre et rincez à l'eau claire
- cristaux de soude : mélangez les cristaux dans l'eau chaude, frottez avec une brosse et rincez à l'eau claire
- savon noir : appliquez le savon avec une brosse, rincez à l'eau claire et lustrez la pierre avec un chiffon

#### Sur le marbre

- savon noir : appliquez le savon dilué dans l'eau tiède, rincez à l'eau claire et lustrez le marbre avec un chiffon

#### Sur le granit

- eau claire : nettoyez à l'aide d'une éponge imbibée d'eau claire

NB : évitez les produits à base d'eau de javel plutôt nuisibles pour notre environnement.

***Vous avez des questions relatives à nos cimetières ?***

***Vous souhaitez acquérir ou renouveler une concession ?***

***N'hésitez pas à contacter Mme Séverine JACOB au 061/21.04.40***

### BESOIN D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF ? TESTEZ L'APPLICATION « MON DOSSIER »

*A l'ère où le numérique tend à simplifier certaines démarches administratives, l'application « MON DOSSIER » vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre National et vous permet d'obtenir certains documents (ex : composition de ménage) tout en gagnant du temps et de l'argent puisqu'il s'agit d'un service gratuit et accessible 24/24h et 7/7j !*

#### A quoi sert l'application ?

- vérifier vos informations au Registre National (et signaler une éventuelle erreur) ;
- communiquer vos données de contact ;
- connaître les organismes ayant consulté votre dossier récemment ;
- télécharger des certificats électroniques à partir du registre de population ;
- télécharger des actes d'état civil établis après mars 2019.

#### Comment y accéder ?

Pour accéder à l'application, vous devez disposer d'un lecteur de carte et installer le logiciel de lecture approprié (téléchargeable sur <https://eid.belgium.be>). Rendez-vous ensuite sur le site **<https://mondossier.rrn.fgov.be>** et connectez-vous avec votre carte d'identité électronique (assurez-vous de disposer du code PIN).

#### **DES QUESTIONS ?**

**Contactez la Direction générale Institutions et Population au 02/518.21.16 ou [helpdesk.belpic@rrn.fgov.be](mailto:helpdesk.belpic@rrn.fgov.be).**





## SECURITE ROUTIERE : L'HIVER APPROCHE, SOYEZ VIGILANTS

*D'après la loi, vous devez régler votre vitesse en fonction des conditions climatiques. Elle ne peut être ni une cause d'accident ni une gêne pour la circulation. Par ailleurs, vous devez en toute circonstance pouvoir vous arrêter devant un obstacle prévisible.*

### Préparez votre véhicule

En cas de mauvaises conditions climatiques, il est recommandé de limiter ses déplacements, d'autant plus lorsque les voiries ne sont pas encore dégagées. Si vous devez malgré tout vous déplacer pour l'une ou l'autre raison, voici quelques éléments essentiels à vérifier avant de prendre la route :

- **Eclairage** : vérifiez les ampoules et nettoyez régulièrement les phares et feux arrière ;
- **Lave-glace** : utilisez un produit résistant aux températures négatives ;
- **Essuie-glaces** : ne les utilisez pas lorsqu'ils sont gelés et remplacez-les si nécessaire ;
- **Pare-brise** : prévoyez un grattoir et un chiffon pour nettoyer les vitres embuées ;
- **Pneus** : optez pour des pneus hiver mieux adaptés aux températures inférieures à 7°C.

### Pneus HIVER ou QUATRE SAISONS ?

**Les pneus hiver** contiennent plus de caoutchouc naturel, ce qui préserve leur souplesse par temps froid et renforce la tenue de route. Ils permettent une distance de freinage plus courte lorsque les températures descendent en dessous de 7°C, que la route soit sèche, mouillée, enneigée ou verglacée. En cas de neige, celle-ci s'accumule dans les rainures, ce qui permet au véhicule d'avoir une meilleure adhérence ; rien n'est plus adhérent à la neige que la neige.

**Les pneus quatre saisons** sont quant à eux conçus pour rouler dans les régions tempérées où les saisons ne sont pas très marquées. Ils sont le bon compromis entre les pneus été et pneus hiver mais ils n'offrent pas la même adhérence sur toute que les pneus adaptés à la saison.

Quoi qu'il en soit, les pneus sont des éléments essentiels du véhicule et représentent un élément clé de la sécurité routière en hiver. Soyez attentifs à quelques éléments tels que les éventuels dégâts, l'usure, la pression et la répartition de la charge.



### 5 CONSEILS POUR ROULER EN CAS DE NEIGE ET/OU DE VERGLAS

1. Réduisez votre vitesse, allongez la distance de sécurité : sur une route glissante, vous avez besoin de plus de temps pour vous arrêter.
2. Anticipez : plus vous freinez tard et plus vous risquez de ne pas vous arrêter à temps.
3. Soyez prudents : lorsque les températures sont négatives, même si les routes paraissent dégagées, des plaques de verglas peuvent toujours subsister sur la chaussée, particulièrement aux entrées et sorties d'autoroutes, sur les ponts et dans les virages.
4. Adoptez une conduite « douce » : sur une route enneigée, l'adhérence est moins bonne et une manœuvre un peu trop brusque peut rapidement provoquer une perte de contrôle.
5. Privilégiez le frein moteur en rétrogradant pour éviter que vos freins ne se bloquent et que votre voiture ne se mette à glisser.

### 3 CONSEILS EN CAS DE PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE

1. Restez calme pour ne pas manœuvrer de manière brusque ;
2. Ne freinez pas et n'accélérez pas ;
3. Regardez dans la direction souhaitée plutôt que celle que vous voulez éviter.

**ATTENTION** : Comme vous le savez, chaque année notre service travaux met tout en œuvre pour faciliter vos déplacements en période hivernale. **LAISSEZ DÈS LORS LA PRIORITÉ AUX CHASSE-NEIGES ET ENGINS DE SALAGE : POUR RAPPEL, TOUT DÉPASSEMENT EST INTERDIT.**




# VIE COMMUNALE

## NATURE - ENVIRONNEMENT



**YES WE PLANT !**



**A LA SAINTE CATHERINE,  
TOUT BOIS PREND RACINE...  
DEMANDEZ UNE SUBVENTION  
POUR VOS PLANTATIONS !**



Les subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards, s'inscrivent entre autres dans le cadre de la campagne « YES WE PLANT » qui a pour objectif ambitieux de planter 4000km de haies et/ou d'un million d'arbres en Wallonie afin d'améliorer la biodiversité et la qualité des paysages, recréer un maillage écologique et lutter contre l'érosion des sols.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION ?

Tout propriétaire d'un terrain situé sur le territoire de la Région wallonne, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une commune ou d'un autre pouvoir public, ou encore du titulaire sur de tels biens, d'un droit en emportant l'usage.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

L'octroi de la subvention est lié au respect d'un certain nombre de conditions énumérées dans la réglementation. Les conditions techniques d'accès à la subvention sont synthétisées dans un vademecum disponible sur le site [www.wallonie.be](http://www.wallonie.be). Tout bénéficiaire de la subvention s'engage en outre à maintenir/entretenir les plantations pendant 30 ans (réalisations susceptibles d'être contrôlées). La demande de subvention doit être introduite par le demandeur au plus tard un mois après la réalisation des travaux de plantation ou d'entretien au moyen d'un formulaire électronique.

### QUELLES AIDES SONT PROPOSÉES ?

Le montant de la subvention est calculé sur une base forfaitaire variant selon le type de plantation. Ce montant est multiplié par 1,5 lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise spécialisée sans toutefois dépasser 80% du montant total des factures.

### VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Consultez le site internet [www.wallonie.be](http://www.wallonie.be) ou contactez :

- l'a.s.b.l. NatAgriWal (0493/33.15.89 - [plantations@natagriwal.be](mailto:plantations@natagriwal.be))
- le Parc Naturel des Deux Ourthes (061/21.04.00 - [info@pndo.be](mailto:info@pndo.be))
- le SPW ([subventions.plantations@spw.wallonie.be](mailto:subventions.plantations@spw.wallonie.be))

### PLANTATIONS

<b>Alignement d'arbres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 6€ par arbre acheté en pépinière</li><li>• 2€ par bouture de saule</li></ul>
<b>Verger</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 25€ par arbre d'une variété reconnue ou certifiée</li></ul>
<b>Haie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5€ par mètre dans le cas d'une plantation mono-rang</li><li>• 7€ par mètre dans le cas d'une plantation en deux rangs</li><li>• 9€ par mètre dans le cas d'une plantation en trois rangs et plus avec un maximum de 10 mètres de largeur</li></ul>
<b>Taillis linéaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1,5€ par mètre dans le cas d'une plantation mono-rang</li><li>• 3€ euros par mètre dans le cas d'une plantation en deux rangs</li><li>• 4€ euros par mètre dans le cas d'une plantation en trois rangs et plus avec un maximum de 10 mètres de largeur</li></ul>
ENTRETIEN	
<b>Arbres têtards</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 20€ par arbre traité en « têtard ».</li></ul>



## CLÔTURE DES COURS D'EAU EN BORD DE PÂTURE

### Bilan positif et nouvelle évolution de la législation

*La cellule de coordination du Contrat de rivière vient de terminer l'inventaire des atteintes aux cours d'eau du bassin de l'Ourthe. Grâce au travail considérable effectué par les agriculteurs pour protéger les cours d'eau, ce sont plus de 100 points d'érosion des berges dus à la présence du bétail qui ont été résolus.*

La clôture des cours d'eau n'est pas que bénéfique pour la biodiversité et la qualité de l'eau. Rappelons qu'elle l'est aussi pour la santé et la productivité des animaux. En effet, de très nombreuses maladies sont liées aux zones humides (piétin, grande douve du foie). Aussi, les animaux boivent moins d'eau lorsqu'elle est de piètre qualité, ce qui conduit à une réduction de la productivité, notamment en élevage laitier.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le bétail ne pourra plus avoir accès **aux cours d'eau classés**. L'interdiction s'applique également pour **les cours d'eau non classés** situés dans les zones suivantes :

- En zone amont d'une zone de baignade officielle ;
- En zone Natura 2000 ;
- En zone de prévention de prise d'eau (zones IIA et IIB).

L'Ourthe n'étant pas un cours d'eau classé ni un cours d'eau non classé, le ministre de l'Environnement y a prévu une interdiction spécifique d'accès pour le bétail depuis le barrage de Nisramont jusqu'au pont du chemin de fer de Hony (Esneux).

Plus aucune dérogation ne sera donc applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, excepté pour les prairies faisant l'objet d'un pâturage très extensif favorable à la biodiversité moyennant l'introduction d'une demande spécifique au DNF (généralement pour les prairies situées dans une réserve

naturelle, dans une zone humide d'intérêt biologique ou une prairie de haute valeur biologique - MC4).

Pour savoir si les cours d'eau qui longent ou traversent vos prairies sont classés ou non classés, vous pouvez consulter la plateforme WalOnMap sur internet en suivant ce lien ci-après ou contacter le contrat de rivière du bassin versant concerné :

<https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=E954533C25F2D439E053D5AFA49D365A>

La clôture doit être placée à 1m à partir de la crête de berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres. Cette distance minimale est de 0,75m pour les clôtures fixes placées avant le 1<sup>er</sup> avril 2014. La clôture est établie de façon qu'elle ne puisse créer une entrave au passage du matériel utilisé pour l'exécution des travaux ordinaires de curage, d'entretien ou de réparation aux cours d'eau.



Concernant **l'abreuvement** du bétail, il sera toujours autorisé mais à condition de tenir les animaux à l'écart du cours d'eau (rampe aménagée désormais proscrite). Reste donc les systèmes de type pompe à museau, gravitaire ou solaire ou encore le recours à la tonne à eau. À noter que toute construction dans le lit du cours d'eau est interdite tel que l'aménagement d'un barrage (même sommaire) pour relever le niveau d'eau.

Lorsque le cours d'eau traverse la pâture, il est possible d'aménager un passage à sec. Il vous faudra alors un permis d'urbanisme et une autorisation domaniale du gestionnaire du cours d'eau. Les buses en béton sont à éviter. Mieux vaut se diriger vers un système **qui préserve le fond naturel du cours d'eau** (passerelle en bois ou en dalles béton, demi-arche PEHD...). Au cas par cas, il sera parfois intéressant de revoir le pâturage pour exploiter un côté puis l'autre. Dans ce cas, il est autorisé de faire traverser le troupeau par le cours d'eau le temps de changer de côté, mais il faudra alors équiper les deux parties avec des abreuvoirs.

#### POUR PLUS D'INFORMATION

**N'hésitez pas à prendre contact avec Pierre Pirotte au Contrat de rivière Ourthe (0492/44.80.65 ou [cr.ourthe@skynet.be](mailto:cr.ourthe@skynet.be))**



# VIE COMMUNALE

## NATURE - ENVIRONNEMENT

### NICHOIR

#### Construire un nichoir pour chauves-souris.

#### Plans - Dimensions - Conseils

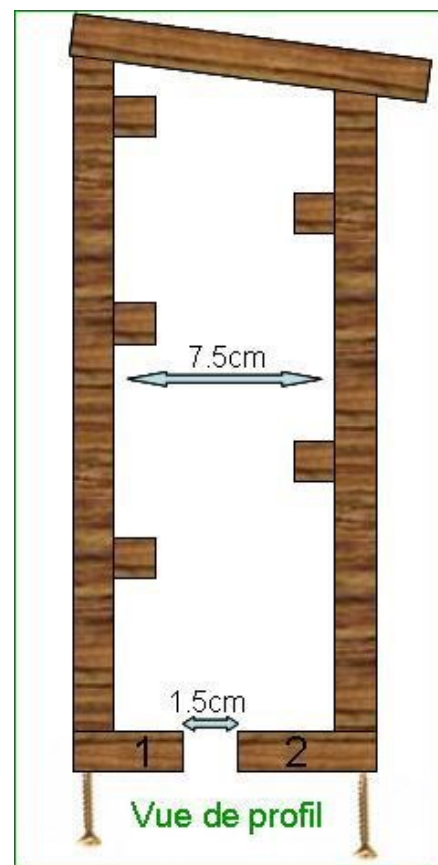
#### LA CHAUVÉ-SOURIS (ici la pipistrelle) :



La chauve-souris est un animal passionnant. Ne sortant qu'après le coucher du soleil, elle vient, « en zone urbaine », se nourrir des insectes qui volent dans nos jardins et sous les lampadaires des rues. Nombreux sont ceux qui l'accusent de tout. Mais la chauve-souris est loin d'être le suceur de sang s'accrochant aux cheveux que l'on croit. Elles nous débarrassent des moustiques tout en offrant au spectateur une danse nocturne vive et précise.

Leur habitat est menacé. De moins en moins de lieux existent pour leur offrir un gîte. Construire un nichoir pour les accueillir est donc bien plus qu'un simple amusement, c'est un geste vital pour la pérennité de ce mammifère volant. Alors à vos outils, et bon bricolage !

- **TYPE DE BOIS :** Epais (2cm au moins) et résistant (il doit permettre au nichoir d'être étanche et isolant aux variations de températures).
- **RÈGLES À RESPECTER POUR LE BOIS :** Ne jamais peindre ou vernir le bois (intérieur et extérieur). Les solvants et vernis seraient nocifs pour les occupants.
- **ORIENTATION :** En règle générale, il est conseillé de placer le nichoir direction Sud Sud-est, à l'abri de la pluie, d'un soleil direct trop puissant et du vent. Personnellement le nichoir que j'ai installé est orienté à l'est, sous la corniche de mon toit.
- **HAUTEUR MINIMUM DU NICHOIR PAR RAPPORT AU SOL :** 4 à 5 mètres.
- **OUVERTURE :** L'ouverture doit se situer sur le bas du nichoir et ne doit pas dépasser 1.5 à 2 cm de largeur. Si l'ouverture est trop grande, le nichoir sera délaissé.



#### Planches du fond et de la façade

(épaisseur 2cm)

Façade : 43cm (H) x 30cm (L)

Fond : 45cm (H) x 30cm (L)

#### Planches de côtés

(épaisseurs 2cm)

45cm à 43cm (H) (Biseautée en haut)

Quantité : 2

#### Planche de toit

(épaisseur 2cm)

14cm (H) x 34cm (L)

#### Tasseaux

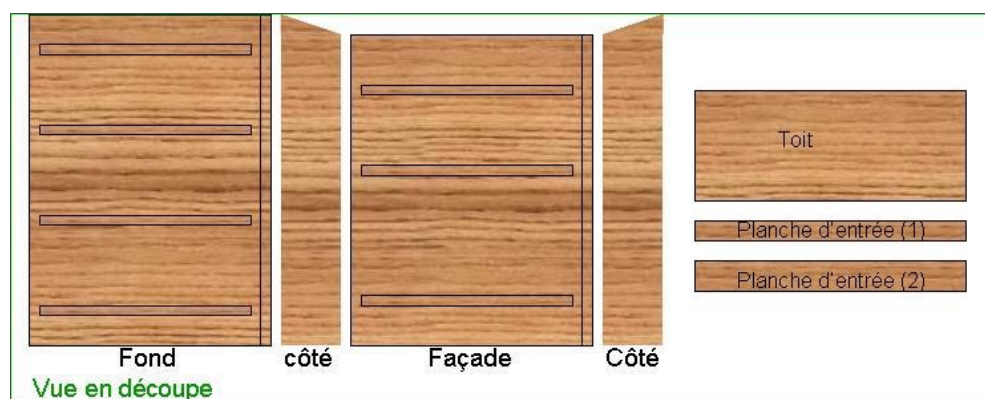
26cm (L) - Epaisseur 2cm x 2cm

Quantité : 5

#### Planches de l'entrée du nichoir

4cm (H) x 30cm (L) (épaisseur 2cm)

6cm (H) x 30cm (L) (épaisseur 2cm)





## LE RATON LAVEUR, UN MONSTRE MASQUÉ ?

*Vous l'avez peut-être remarqué, le raton laveur est de plus en plus présent dans nos régions. Malgré son air plutôt mignon, ce mammifère n'est pas une espèce protégée en vertu de la loi sur la conservation de la nature et est d'ailleurs considéré, en Région wallonne, comme une espèce exotique*

*envahissante et invasive (se dispersant, proliférant, menaçant la biodiversité et déséquilibrant les écosystèmes).*

### Mais que lui reproche-t-on ?

Peu farouche, curieux et plutôt gourmand, le raton laveur s'invite parfois dans les habitations et les remises, via une chatière ou une fenêtre entre-ouverte, et peut y causer divers dégâts : dégradation de matériel, nuisances sonores et olfactives, etc. Il peut aussi s'avérer dangereux pour l'homme, notamment s'il est porteur de maladies parasitaires, mais aussi pour la faune (y compris nos animaux domestiques) et la flore indigène : propagation de maladies, destruction d'habitats naturels, opportunisme alimentaire, etc.

### Que faire en présence d'un raton laveur ?

- éviter de laisser de la nourriture trop facilement accessible ;
- protéger les poulaillers ;
- éviter de nourrir ou accueillir un raton laveur, c'est interdit !

Si vous trouvez un raton laveur malade ou mort, ne le touchez pas et empêchez vos animaux domestiques de l'approcher. Contactez plutôt le service SOS Environnement Nature au numéro gratuit 1718.

### De manière générale, que faire si vous trouvez un animal sauvage blessé ?

N'essayez pas de soigner ou de nourrir l'animal. Contactez plutôt un Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (CREAVES) afin de recevoir les conseils d'un bénévole et d'organiser la prise en charge de l'animal dans les meilleurs délais.

**Contact : Centre de Hotton ouvert du  
lundi au dimanche de 08h00 à 20h00  
Rue du Part 24 - 6990 HOTTON -  
0479/58.59.53 - creaveshotton@  
gmail.com**

## Enquête publique relative à la Charte paysagère du Parc naturel des deux Ourthes.

Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 mai 2017, le Parc naturel des deux Ourthes (PNDO) a rédigé sa Charte paysagère qui comprend un diagnostic du territoire et des paysages, des recommandations et un programme d'actions pour 10 ans.

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), avant l'adoption de la Charte par la Commission de gestion du Parc naturel, ces documents, ainsi que la Rapport d'Incidence Environnemental (RIE), sont soumis à enquête publique sur les communes du territoire du PNDO pour une durée de 45 jours, du 01 décembre 2022 au 25 janvier 2023.

Vous pouvez consulter la Charte paysagère et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux des administrations communales concernées, à savoir Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode et Tenneville ainsi que sur le site internet [www.pndo.be](http://www.pndo.be) (rubrique « paysages et aménagement du territoire »). Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès du PNDO (Mr Sébastien ESTE - 061/21.04.03) aux heures de bureau.





# #Ça, c'est la Province!

## Le Sociobus



### Si tu ne viens pas aux livres, les livres iront à toi !

La Province de Luxembourg propose une version mobile de son Centre de Documentation Sociale (CDS). Livres, rapports, études, magazines, revues, supports multimédia, DVD, ... Plus de 14.000 documents sont mis à disposition gratuitement : l'inscription, le prêt et la consultation.

En pratique, le public ne doit pas ou plus venir au CDS, c'est le Sociobus qui va à sa rencontre avec sa vitrine mobile des ouvrages qui se trouvent au CDS avec des documents représentatifs sur les sciences humaines et sciences sociales correspondants aux demandes les plus

fréquentes. Actuellement, le Sociobus s'arrête dans les écoles du secondaire et également du supérieur. Pour pouvoir retirer les ouvrages souhaités dans le Sociobus, les élèves et étudiants, ainsi que leurs professeurs, envoient leurs demandes de réservation, une à deux semaines avant son passage. Les réservations peuvent porter sur des ouvrages du centre de documentation, de la bibliothèque centrale ou de toute autre bibliothèque. Tous ces ouvrages sont répertoriés sur le site [www.bibliotheques.province.luxembourg.be](http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be)

Infos : [jp.sadzot@province.luxembourg.be](mailto:jp.sadzot@province.luxembourg.be) - 084/84.05.57



## Les Services Résidentiels pour Jeunes : pour qui ? pour quoi ?

Certains enfants éprouvent plus de difficultés que d'autres à trouver leur place dans notre société. Ou débudent dans la vie dans des conditions peu enviables.

Voilà pourquoi la Province de Luxembourg accueille et héberge plusieurs dizaines de jeunes dans ses 4 SRJ, des Services Résidentiels qui dépendent pour part de l'AVIQ, l'Agence pour une Vie de Qualité.

→ Le SRJ de Forrières accueille jusqu'à 39 jeunes de 6 à 14 ans atteints de troubles psychiques ou du comportement.  
Info : [imp.forrieres@province.luxembourg.be](mailto:imp.forrieres@province.luxembourg.be)  
084/244.790

→ Le SRJ du Val d'Aisne a pour particularité de se partager entre deux sites, un à Briscol et l'autre à Barvaux. Les deux antennes du SRJ accueillent une trentaine d'adolescents de 12 à 18 ans présentant des troubles du comportement.  
Info : [imp.val@province.luxembourg.be](mailto:imp.val@province.luxembourg.be) - 086/34.94.80

→ Le SRJ de Mont-Houffalize (ouvert toute l'année) est spécialisée dans l'accueil d'enfants handicapés physiques, infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés. Il accueille jusqu'à 20 enfants, de quelques mois à 20 ans. Son équipe travaille à leur bien-être. Info : [imp.mont@province.luxembourg.be](mailto:imp.mont@province.luxembourg.be) - 061/28.00.00

→ Le SRJ de Ethe accueille en internat thérapeutique jusqu'à 30 jeunes scolarisés de 5 à 14 ans atteints de troubles caractériels et/ou de déficience mentale.  
Info : [imp.ethe@province.luxembourg.be](mailto:imp.ethe@province.luxembourg.be) - 063/58.88.20



## La Province donne un coup de pouce au recyclage des pneus de silos

De nombreux agriculteurs disposent de vieux pneus usagés ayant servi à couvrir leurs silos ou maintenir des bâches. Ces pneus sont souvent stockés dans des conditions peu favorables à l'environnement. Mais comment s'en débarrasser ?

Toujours à l'écoute des problèmes du secteur agricole, la Province de Luxembourg a déjà récolté par le passé environ 100.000 de ces pneus encombrants. Mais vu qu'il en reste des milliers, cette action a été relancée en mars 2022 en partenariat avec Idélux Environnement. Cette nouvelle collecte, programmée sur 3 ans, est financée pour bonne part par ces partenaires. Une trentaine de Communes ont confirmé leur participation d'autant que les anciennes conditions pour en bénéficier se sont réduites au seul fait que l'exploitation agricole soit implantée en province de Luxembourg. **En pratique, la Province s'engage à verser une intervention d'un 1€/pneu TVAC pour les 500 premiers pneus. La Commune fait de même et le solde est à charge de l'agriculteur soit 0,64€/pneu.**



La version complète de la revue trimestrielle  
**# Ça, c'est la Province !**  
est à découvrir via le site [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

Plus d'infos ?

[p.peeters@province.luxembourg.be](mailto:p.peeters@province.luxembourg.be)  
084/22 03 06

# VIE COMMUNALE

## PETITE ENFANCE - ENTRAIDE

### QUELLE AVENTURE À LA CRÈCHE EN CE DÉBUT D'AUTOMNE !

Nous partons en excursion avec six petits loulous. Dès le départ, tout est nouveau pour eux. Ils commencent par découvrir J-F et le bus de la commune. Arrivés à Gérumont, ils font connaissance avec Robby, le cheval de trait, Bernard et Bénédicte. Ronny les emmène au domaine de Beauplateau où jeux et collation les attendent. A notre retour dans la calèche puis dans le bus, la fatigue commence déjà à se ressentir, les enfants s'endorment un après l'autre. Vivement la prochaine sortie avec d'autres copains.



### CRÈCHE « L'ODE AUX CALINS »

Céline LAMBERT

061/50.26.20

creche@commune-sainte-ode.be

## REPAIR CAFE

BERTOGNE SAINTE-ODE TENNEVILLE



**SAMEDI 10/12** **LAVACHERIE**  
**DE 9H30 A 12H** **SALLE**  
**"L'ANCIENNE ÉCOLE"**

NE JETONS PLUS NOS OBJETS CASSÉS, RÉPARONS-LES !



#### Envie de rejoindre notre équipe de bénévoles ?

Vous êtes un as du bricolage ? Vous préférez réparer plutôt que jeter ?

Vous avez envie de rejoindre la team convivialité pour donner un coup de main au service, à l'accueil, etc ?

Bref, quels que soient vos talents, si vous voulez vous investir dans ce projet, BIENVENUE !

Contact : [repaircafesot@gmail.com](mailto:repaircafesot@gmail.com) ou 084 / 370 218



Vivalia

www.vivalia.be



ON RECHERCHE DES VOLONTAIRES AU SEIN DE LA SÉNIOIRIE DE SAINTE-ODE pour une implication régulière ou ponctuelle

*Vous aimez le contact et vous avez du temps ?*

Venez proposer des balades, partager vos talents en chant, pâtisserie, scrabble, tricot, peinture, lecture... Avec nos aînés.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre maison !



Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter

seniorie.sainteode@gmail.com ou 084/ 245 010



# VIE COMMUNALE



## ÉVÉNEMENTS

### VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UN ÉVÉNEMENT À SAINTE-ODE ?

VOICI LA PROCÉDURE À SUIVRE :

#### **Votre événement est accessible au public ?**

*Si votre événement est accessible librement (gratuitement ou non) et n'est pas fondé sur un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant (sur invitation), alors :*

Complétez le DOSSIER DE SECURITE (disponible sur le site internet communal ou sur demande) et renvoyez le document à l'administration communale, accompagné d'un plan et des éventuelles annexes décrites ci-après, au moins 60 JOURS avant la date de l'événement sous peine de refus.

#### **Vous souhaitez emprunter (sous caution) du matériel à la Commune ?**

*Si vous avez besoin de barrière Nadar, poubelles et sacs PMC, tables et bancs, gobelets réutilisables, panneaux de signalisation (moyennant un arrêté de police), etc., alors :*

Joignez au dossier de sécurité l'ANNEXE 1 - PRÊT DE MATÉRIEL

#### **Vous occupez (en tout ou en partie) le domaine public ?**

*Si votre événement se déroule sur la voirie, une place communale, un parking, etc., alors :*

Joignez au dossier de sécurité l'ANNEXE 2 - PLAN D'OCCUPATION

#### **Vous souhaitez diffuser la publicité de votre événement ?**

*Si vous souhaitez placer des affiches le long des routes ou partager la publicité de votre événement via les canaux de communication communaux (site internet, Facebook, bulletin communal, etc.), alors :*

Joignez au dossier de sécurité l'ANNEXE 3 - COMMUNICATION

#### **Vous faites exercer une activité de gardiennage aux membres de votre association ?**

*Si le service de gardiennage est assuré par vos soins, alors :*

Joignez au dossier de sécurité l'ANNEXE 4 - GARDIENNAGE

**ATTENTION :** ces démarches ne vous dispensent pas de celles requises par d'autres dispositions légales ou réglementaires telles que la Sabam, la Rémunération équitable, les obligations d'assurances, l'autorisation de circulation en forêt, etc.

#### VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

**N'hésitez pas à contacter notre coordinatrice planification d'urgence, Mme Audrey CARPENTIER, au 061/21.04.46**

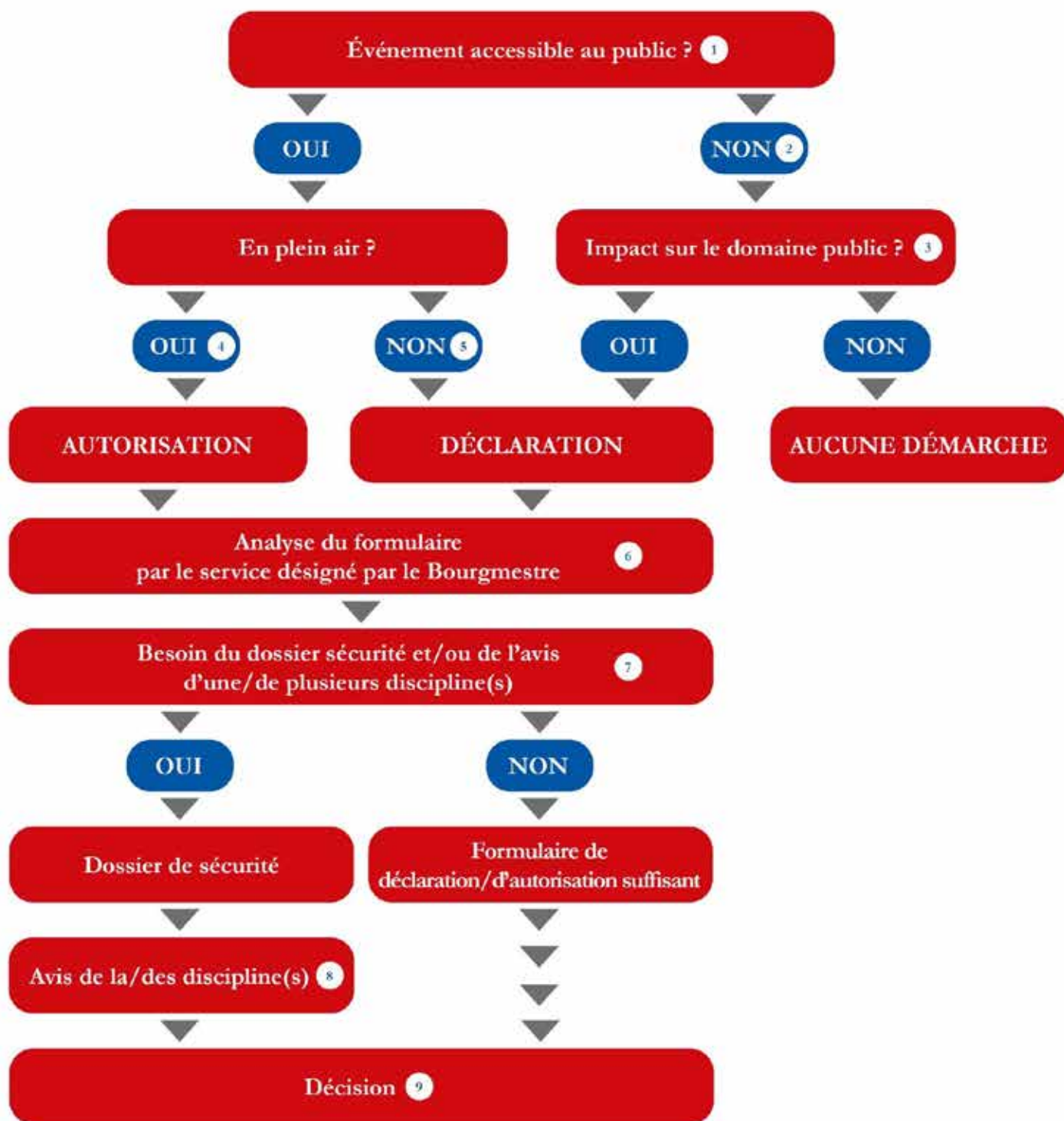
### Optez pour les gobelets réutilisables !

*Si vous organisez un événement qui prévoit la vente de boissons, sachez que les gobelets biodégradables, comme ceux en carton ou en bambou, ne présentent pas l'assurance d'être traités correctement. Si vous souhaitez utiliser ce type de gobelet, veillez à ce qu'ils puissent être éliminés via des filières adéquates, à savoir une entreprise agréée et disposant des autorisations requises.*

*Il est dès lors vivement recommandé d'utiliser les gobelets réutilisables mis à disposition des associations par la Commune de Sainte-Ode, et ce conformément au règlement du 27 mars 2018 (règlement disponible sur le site internet communal ou sur demande à l'administration).*



# PROCÉDURE GESTION ÉVÉNEMENTS



1 Événement librement accessible au public, gratuitement ou non, qui n'est pas fondé sur un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant

2 Événement privé : activité où chaque participant est présent sur invitation. Existence d'un lien personnel et individuel entre l'organisateur et le participant

3 Domaine public : voie publique, lieux publics avoisinants (parkings, places...)

4 À l'extérieur ou sous un chapiteau non-entièrement clos et couvert.

5 Lieu clos ou couvert : lieu fermé ou couvert tel bâtiment ou espace assimilé (halls...)

6 Critères pour faciliter l'analyse.

7 La cellule de sécurité communale peut vous aider à déterminer les événements pour lesquels un dossier de sécurité est indispensable.

8 Chaque discipline détermine une procédure interne d'avis.

9 Décision si événement soumis à autorisation ou si l'analyse du formulaire implique une position de l'autorité.



# VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS

### ACTIVITÉS DE LA ROYALE EMULATION ARDENNAISE DE LAVACHERIE

#### Concert de Noël

le 23 décembre 2022 à 20H00  
dans la salle « L'Ancienne Ecole » de Lavacherie.  
1<sup>ère</sup> partie : la Concordia de Salmchâteau  
2<sup>ème</sup> partie : la Royale Emulation Ardennoise de Lavacherie  
Infos : HERIN Anthony 0479/85.88.65

#### Concours de cartes

(couyon forcé aux points) - 15H00  
Le 22 janvier 2023 à Lavacherie  
(salle « L'Ancienne Ecole »)  
Org : REA Lavacherie -  
Infos : HERIN Luc 0476/24.37.26

#### Grand feu

Le 11 février 2023 à Lavacherie  
Org : REA Lavacherie et CDJ Lavacherie

## VOUS AVEZ L'ÂME D'UN PHOTOGRAPHE ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune, ... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal, notre site et autre page Facebook.

Transmettez-nous les vôtres en bonne qualité afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications ! Une clé USB, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse [catherine.chantraine@sainte-ode.be](mailto:catherine.chantraine@sainte-ode.be) sont les bienvenus tout au long de l'année.



### VOYAGE 2023 DU CERCLE HORTICOLE DE SAINTE-ODE, EN ASSOCIATION AVEC DYNAM'ODE



#### Croisière sur le Rhône en bateau

4 ancres du 7 au 11 juin 2023  
Prix du voyage : 1200€  
Supplément pont supérieur : 75€  
Supplément single : 300€

**Le prix comprend :** La croisière en pension complète, boissons comprises à bord (restaurant + bar), le transport en car et l'assurance assistance.

**Non compris :** Assurance annulation (6,5% du prix).

#### PROGRAMME

##### Jour 1 :

Départ pour **Lyon** à 6h00, dîner de midi non compris (restoroute). Embarquement à 16h00, cocktail de bienvenue. Dîner et soirée animée. Navigation de nuit.

##### Jour 2 :

#### Avignon - Arles

Visite guidée d'Avignon et de la Cité des Papes. Retour à bord pour le dîner et poursuite de la navigation vers Arles, après le dîner visite guidée d'Arles.



##### Jour 3 :

#### Arles - Viviers

Le matin, découverte de la Camargue, visite d'une manade et démonstration du travail à cheval par les gardians.

##### Jour 4 :

#### Viviers - Les gorges de l'Ardèche

En matinée visite des gorges de l'Ardèche et de leurs décors à couper le souffle. Retour à bord à la Voulte, poursuite de la navigation vers **Lyon**.

##### Jour 5 :

Petit-déjeuner buffet à bord. Débarquement à 9h00, retour par **Beaune**, visite des musées du château et dîner au château. Retour en soirée.

*Pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement, il est conseillé de prendre une cabine pont supérieur (pas d'escaliers).*

*Le premier acompte de 250€ fait office d'inscription. Paiements échelonnés, à voir suivant le choix des cabines. Toutes les cabines sont climatisées avec douche et WC. Wifi gratuit à bord.*

#### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

**Veillez vous adresser à Jean Defêche 0495/28.80.44 ou Jean -Pol Misson 0498/50.03.93**

**Nombre de cabines limité.**

**Organisation : Cercle Horticole en association avec Dynam'Ode Sainte-Ode.**

# VIE ASSOCIATIVE

## SPORTIFS À L'HONNEUR

Nouvelle rubrique de votre bulletin communal  
**NOS SPORTIFS À L'HONNEUR !**

### Les quâtres fantastiques

*Merci à nos nombreux sponsors car la cagnotte a été bouclée en 3 mois avec un montant de 2240 euros pour Oxfam*

#### MAIS QUEL DEFI !

*Je me présente, Leonard Nathalie, habitante de Sainte-Ode depuis 2004. J'ai eu la chance d'être accompagnée et suivie par un coach sportif bien connu dans la commune, Samuel Vermeesch. Au bout de 12 semaines de suivi, il me dit « tu dois maintenant te trouver un défi personnel ». Ayant des soucis de santé et atteinte de spondylarthrite ankylosante, je ne voyais pas trop quoi faire comme défi. Grâce à ce suivi, j'ai repris confiance... je pouvais être capable de faire quelque chose car sportivement je reviens de loin ! Mais je ne sais toujours pas quoi faire ? Puis en regardant TVLux sport, je tombe sur l'arrivée d'OXFAMTRAILWALKER 2021 et je me dis alors, c'est ça que je veux faire !!!*

*Ce défi consiste à faire 100km de marche en équipe de 4 en 30h maximum... avec un dénivelé de 2200 m ! Mais pour pouvoir participer, il me faut trouver 3 coéquipières et récolter 1750 euros. Je me dis que c'est beaucoup d'embuche pour bien commencer... Mais je tente le coup ! Je poste alors une annonce sur Facebook et à ma grande surprise, c'est Aurore Stompf, ma voisine, qui me répond la première. Elle me dit que ça lui trottait dans la tête depuis un petit temps. De plus, elle est kiné avec une spécialisation dans le sport.*

*J'ai ensuite retrouvé Angela, une amie perdue de vue depuis 20 ans qui a envie de tenter le défi alors qu'elle est atteinte de la sclérose en plaques.*

*Mon défi, je veux le faire pour redonner espoir aux personnes atteintes de maladies auto-immunes...afin de prouver que c'est possible de se surpasser malgré la douleur. Enfin, Lauraline, la fille d'Angela, est la dernière à nous rejoindre. Elle souhaite avoir un œil protecteur sur sa maman.*

*Nous avons conscience de la difficulté de ce défi. C'est avec détermination et une cohésion d'équipe parfaite que nous avons parcouru 1962 km durant nos entraînements, ce qui équivaut à 379h de marche et 119 sorties.*

*Le 27 août 2022 arrive le jour J ! Départ à 7h00 du matin de l'aérodrome militaire de Saint-Hubert. 170 équipes de 4 personnes prennent part au départ. L'excitation monte ! Nous avons beaucoup de chance car la météo est avec nous. Notre équipe technique, nos compagnons respectifs, ont été présents du début jusqu'à la fin... Nous tenons d'ailleurs à les remercier car sans eux, tout cela n'aurait pas été possible.*

*Nous arrivons au point de contrôle des 60 km. Angela a mal, sa jambe fatigue, elle doit abandonner. C'est un déchirement pour elle et pour nous mais elle prend conscience que si elle n'abandonne pas, elle met en péril la réussite de l'équipe. Nous repartons pour la nuit, nous sommes la dernière équipe, mais ce n'est pas grave, nous sommes là pour franchir la ligne d'arrivée, pas pour faire un chrono.*

*La nuit fut compliquée mais nous ne lâchons rien... nous remontons même plusieurs équipes et là, coup de boost, nous sommes dans notre terrain de jeu : Lavacherie, le Golet... Par contre au lever du jour, mon dos et ma hanche me font terriblement souffrir. Je termine les 15 derniers kilomètres en larmes. Aurore et Lauraline m'ont tirées en oubliant leurs douleurs à elles car même si elles sont en bonne santé, ce n'est pas rien 100 km !*

*C'est avec une émotion incommensurable que nous passons la ligne d'arrivée après 28h00 de marche. Nous nous tombons dans les bras... on l'a fait, on a réussi ! En voyant nos familles et amis à l'arrivée, l'émotion était indescriptible. Mon coach était aussi présent à l'arrivée, il sait d'où je viens. J'étais fière.*

*Je tenais à mettre à l'honneur Aurore pour plusieurs raisons C'est la seule de l'équipe qui a encore des enfants en bas âges et qui a su trouver le temps de s'entraîner en plus de son boulot. Elle m'a dit « ta douleur me fait oublier la mienne ». J'ai trouvé cette phrase tellement incroyable.*

*MERCI Aurore de m'avoir fait confiance, MERCI de m'avoir fait tenir les 15 derniers km. MERCI d'être devenue mon amie. MERCI à TOUTE l'équipe de m'avoir fait vibrer. WE DID IT.*





# VIE ASSOCIATIVE

## NOËL - SI SAINTE-ODE

### ACTIVITÉS DE NOËL À SAINTE-ODE ET AUX ALENTOURS

- **Le 2 décembre à Tenneville (salle « Le Foyer ») de 17h00 à 20h00**  
Marché fermier des 3 Communes en mode marché de Noël  
Une organisation de l'Agence de Développement Local en collaboration avec l'école de Tillet et l'APEET - Infos : 0474/43.43.05
- **Le 9 et 10 décembre à Tillet**  
Vente et distribution de sapins de Noël + animations de Noël  
Une organisation de la RUS Sainte-Ode - Infos : 0475/69.13.79
- **Le 10, 11, 17 et 18 décembre à Bastogne**  
Le Petit Noël de la Maison du Tourisme  
Une organisation de la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne - Infos : 061/21.27.11
- **Le 16 décembre à Amberloup (place Sainte-Mère-Eglise) - dès 18h30**  
Marché de Noël  
Une organisation des Blancs Linçous d'Amberloup - Infos : 0496/35.63.88
- **Le 17 à Lavacherie**  
Balade des crèches  
Une organisation de l'ASBL Découvrir Lavacherie
- **Le 23 à Lavacherie (Ancienne Ecole) - 20h00**  
Concert de Noël  
Une organisation de la Royale Emulation Ardennaise de Lavacherie - Infos : 0479/85.88.65



### INFOS DU S.I. SAINTE-ODE

#### LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINTE-ODE CHERCHE DES BÉNÉVOLES !

*Vous êtes citoyen et avez envie de participer à l'organisation des activités du S.I. (marchés du terroir, promenades guidées, etc.) ? Vous souhaitez vous investir bénévolement pour le dynamisme de la commune de Sainte-Ode ?*

*N'hésitez plus et prenez contact avec le S.I. Sainte-Ode au 061/32.88.01 - [info@sainte-ode-tourisme.be](mailto:info@sainte-ode-tourisme.be)*

#### NOUVEAU POINT DE VENTE POUR LES CARTES DE PROMENADE

Les cartes de promenade de la commune de Sainte-Ode sont désormais disponibles, en plus des commerces qui proposent déjà ce service, à la « Grange Concept Store » à Tillet. La Grange Concept Store est un commerce qui propose fleurs, décoration d'intérieur, vêtement dames et hommes. Sarah et Nicolas peuvent également s'occuper de la décoration florale de vos événements.

#### LA GRANGE CONCEPT STORE

Le Grand Rotheux 4 • 6680 Sainte-Ode • 061/21.65.31  
[www.lagrangeconceptstore.be](http://www.lagrangeconceptstore.be)

#### MARCHÉS DU TERROIR

Afin de dynamiser l'organisation des Marchés du Terroir des Deux Ourthes, le S.I. Sainte-Ode est à la recherche d'un mouvement associatif intéressé par l'événement, afin de collaborer au développement des activités du marché.

*Votre association est intéressée ?*

*Vous pouvez prendre contact avec le S.I. Sainte-Ode 061/32.88.01 - [info@sainte-ode-tourisme.be](mailto:info@sainte-ode-tourisme.be)*



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

### NOVEMBRE 2022

#### LE 27 À LAVACHERIE

(SALLE « L'ANCIENNE ECOLE »)

Saint-Nicolas - 12h00 (repas) - 14h30

arrivée de Saint-Nicolas

Org. : REA Lavacherie - Infos :

0496/86.85.61

#### LE 27 À AMBERLOUP

(PLACE SAINTE-MÈRE-EGLISE)

Dès 14h30

Visite de Saint Nicolas

Org. : Les Blancs Linçouïs - Infos :

0497/46.61.67



### DÉCEMBRE 2022

#### LE 2 À TENNEVILLE

(SALLE « LE FOYER »)

De 17h00 à 20h00

Marché fermier des 3 Communes

Org. : ADL, école de Tillet et

APEET - Infos : 061/21.04.47

#### LE 5 À TILLET

(SALLE SAINT-OUEN)

14h00

Goûter de St Nicolas, renouvellement

des cartes de membres

Org. : Amicale 3X20 Amberloup-Tillet

Infos : 0497/38.52.43

#### LE 9 À TILLET

Vente de sapins de Noël

+ animations de Noël

Org. : RUS Sainte-Ode

Infos : 0475/69.13.79

#### LE 10 À TILLET

Distribution des sapins de Noël

Org. : RUS Sainte-Ode

Infos : 0475/69.13.79

#### LE 12 À TILLET

(SALLE SAINT-OUEN)

Après-midi détente pour les aînés

Org. : L'Oiseau Bleu

Infos : 0478/73.96.63

#### LE 16 À AMBERLOUP

(PLACE SAINTE-MÈRE-EGLISE)

Dès 18h30

Marché de Noël

Org. : Les Blancs Linçouïs

Infos : 0496/35.63.88

#### LE 17 À LAVACHERIE

Balade des crèches

Org. : Découvrir Lavacherie ASBL

#### LE 20 À LAVACHERIE

(LA CORTEILLE)

14h30 - Rencontre de l'Age d'Or

Org. : L'Age d'Or

Infos : 061/68.82.75

#### LE 23 À LAVACHERIE

(ANCIENNE ECOLE)

20h00 - Concert de Noël

Org. : REA Lavacherie

Infos : 0479/85.88.65

**Marché Fermier des 3 Communes**  
Tenneville - Bertagne - Sainte-Ode

Tenneville - Salle "Le Foyer"  
Sous l'église

**Prochains marchés :**

4 NOVEMBRE  
2 DÉCEMBRE

**De 17h à 20h**

Petite restauration by  
La Reine du Burger

Le Terrain pour Tous

BAR tenu par Le Foyer des Jeunes de Tenneville en novembre et par l'École et l'Association de parents de Tillet en décembre

Marché Fermier des 3 Communes

ADL TENNEVILLE SAINT-ODE BERTAGNE

### JANVIER 2023

#### LE 14 À LAVACHERIE

(RUE DE LE JARDIN)

Dès 19h00

Soirée Brasero

Org. : Les vis t'chouff d'al vat'chrie - Infos

: 0470/63.62.17

#### LE 22 À LAVACHERIE

(ANCIENNE ECOLE)

15h00

Concours de cartes  
(cuyon forcé aux points)

Org. : REA Lavacherie

Infos : 0476/24.37.26



### FÉVRIER 2023

#### LE 11 À LAVACHERIE

Grand feu

Org. : REA Lavacherie et CDJ Lavacherie



### SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINTE-ODE

Rue de la Gare 5  
6680 Sainte-Ode  
061/32.88.01

info@sainte-ode-tourisme.be



# CONTACTS & COORDONNÉES

## COORDONNÉES DU PERSONNEL COMMUNAL

ACCUEIL / SERVICE ETAT  
CIVIL / POPULATION / TAXES  
/ ETRANGERS / PASSEPORTS  
/ PERMIS DE CONDUIRE /  
CARTES D'IDENTITE / CASIERS  
JUDICIAIRES / GESTION DES  
DUOBACS / COPIES / GESTION  
DES SALLES COMMUNALES  
ET DES LOGEMENTS / RELAI  
MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

**Margaux JANSSENS**  
061/21.04.41  
margaux.janssens@sainte-ode.be

**Catherine LEMAIRE**  
061/21.04.45  
catherine.lemaire@sainte-ode.be

**Séverine JACOB**  
061/21.04.51  
severine.jacob@sainte-ode.be

**SERVICE FINANCES /  
FACTURATION / SYNERGIES  
COMMUNE-CPAS**

**Valérie BODELET**  
061/24.23.81  
valerie.bodelet@sainte-ode.be

**Martine MEUNIER**  
061/21.04.43  
martine.meunier@sainte-ode.be

**RECEVEUR REGIONAL**  
Anne BAUVAL  
061/24.23.81  
receveur@sainte-ode.be

**SERVICE URBANISME / CADASTRE  
/ CCATM / ARRETES DE POLICE**

**Audrey CARPENTIER**  
061/21.04.46  
audrey.carpentier@sainte-ode.be

**SERVICE RESSOURCES HUMAINES  
/ COMMUNICATION**

**Catherine CHANTRAINE**  
061/21.04.49  
catherine.chantraine@sainte-ode.be

**SERVICE ENSEIGNEMENT**

**Stéphanie GODFROID  
Eloïse LONGUEVILLE**  
061/68.91.16  
eloise.longueville@sainte-ode.be

**DIRECTION GENERALE**

**Charlotte LEDUC**  
061/21.04.42  
directiongenerale@sainte-ode.be

**ECOPASSEUR**

**Thibault DELCORDE**  
061/21.04.40  
ecopasseur.btso@outlook.com

**SERVICE TRAVAUX /  
ENVIRONNEMENT / SIPP /  
POWALCO**

**Julien LANDENNE**  
(responsable du service)  
061/24.23.80  
atelier@sainte-ode.be

**Laurent RASKIN**  
(agent administratif)  
061/21.04.51  
laurent.raskin@sainte-ode.be

**CRECHE « L'ODE AUX CALINS »**

**Céline LAMBERT**  
061/50.26.20  
creche@commune-sainte-ode.be

**BUS COMMUNAL**

**Florence PIRON**  
061/28.72.82  
extra.scolaire.steode@gmail.com

**POLICE COMMUNALE**

**Samantha ANDRE  
Jacques MORETTE**  
061/68.80.11

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
LOCAL**

**Pierre-Yves FAÏS**  
061/21.04.47  
adl@sainte-ode.be

**AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

**Benoit BENTZ**  
0476/03.44.57  
ale.stode@belgacom.net

**ACCUEIL TEMPS LIBRE**

**Laure PONCELET**  
0495/91.46.86  
laure.poncelet@sainte-ode.be

**Florence PIRON**  
061/28.72.82  
florence.piron.atl@sainte-ode.be

**PLAN DE COHESION SOCIALE ET  
PLAINES DE VACANCES**

**Isabelle SALENBIEN**  
061/28.72.82  
pcs@sainte-ode.be



## COORDONNÉES DU CPAS DE SAINTE-ODE

**Rue des Trois Ponts, 46/A  
6680 SAINTE-ODE**

061/21.04.50  
Fax : 061/21.04.59

**PRESIDENTE  
Laurence HENROTTE**  
0498/94.01.41  
laurence.henrotte@  
cpassainteode.be

**DIRECTEUR GENERAL F.F.  
Romain GAUDRON**  
061/21.04.48  
romain.gaudron@cpassainteode.be

**RECEVEUR REGIONAL  
Geneviève FASSIAU**  
061/21.04.56

**SERVICE SOCIAL GENERAL**

**Aline MARBEHANT**  
061/21.04.50  
aline.marbehant@cpassainteode.be

Permanences (AVEC rendez-vous)  
tous les jeudis de 9h00 à 12h00.  
OU sur rendez-vous les mardis  
et vendredis en contactant le  
061/21.04.50

**Fabienne HAESSEN**  
061/21.04.57  
fabienne.hasen@cpassainteode.be  
Permanences (AVEC rendez-vous)  
tous les mardis de 9h00 à 12h00.  
OU sur rendez-vous les jeudis  
et vendredis en contactant le  
061/21.04.57

**SERVICE MEDIATION DE DETTES**

**Isabelle PIROTTE**  
061/21.04.55  
isabelle.pirotte@cpassainteode.be  
Permanences (AVEC rendez-vous)  
tous les lundis de 13h00 à 16h00.  
OU sur rendez-vous les mardis et  
jeudis de 9h00 à 12h00.

**SERVICE TAXI SOCIAL ET TITRES  
SERVICES**

**Anthony SOQUET**  
061/21.04.54  
anthony.soquet@cpassainteode.be  
UNIQUEMENT sur rendez-vous  
tous les lundis de 9h00 à 12h00,  
les mardis de 12h30 à 16h00 et  
les jeudis de 9h00 à 12h00.

**SERVICE ALLOCATIONS DE  
CHAUFFAGE ET REPAS A  
DOMICILE**

**Claudine RICHARD**  
061/21.04.58  
claudine.richard@cpassainteode.be

**Repas à domicile :**  
UNIQUEMENT sur rendez-vous  
les lundis, mardis et jeudis de  
9h00 à 12h00.

**Allocations de chauffage :**  
UNIQUEMENT sur rendez-vous  
les mardis et jeudis de 09h00 à  
12h00.



**MAISON COMMUNALE**  
Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup  
6680 Sainte-Ode  
061/21.04.40 - fax : 061/68.89.62  
contact@sainte-ode.be

[www.sainte-ode.be](http://www.sainte-ode.be)

ÉDITEUR RESPONSABLE :  
le Collège communal  
RÉDACTION : le Collège communal, le personnel  
communal, IADL, les mouvements associatifs

SOURCES PHOTOS :  
Administration Communale • S.I. Sainte-Ode • I. Jusseret •  
P-Y Faj's • Victor Pierrot • A. Segers • Pixabay  
RÉALISATION GRAPHIQUE : Graphicrëa